

**MAZARS**  
Le Premium  
131 boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE  
SAS au capital de 5 986 008 €  
RCS : 351 497 649 Lyon

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Immeuble Higashi  
106 cours Charlemagne  
69002 LYON  
SAS au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

# **BOIRON**

Société Anonyme

2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**MAZARS**  
Le Premium  
131 boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE  
SAS au capital de 5 986 008 €  
RCS : 351 497 649 Lyon

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Immeuble Higashi  
106 cours Charlemagne  
69002 LYON  
SAS au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

# **BOIRON**

Société Anonyme

2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

À l'assemblée générale de la société BOIRON,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BOIRON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Méthodes d'évaluation et principes de consolidation » qui expose les modalités de première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Provisions relatives aux indemnités de départ à la retraite et à l'accord de préparation à la retraite en France**

(Notes 2.9.1.2 ,19.2.1, 19.2.2 et 19.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés)

#### **Risque identifié**

Les salariés du Groupe BOIRON bénéficient en France d'avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les indemnités de départ en retraite conventionnelles et celles relatives à un accord interne de préparation à la retraite.

Ces engagements sont calculés chaque année par un actuair e indépendant. Ils font l'objet d'une provision non courante au passif du bilan pour un montant de 99 860 K€ au 31 décembre 2019. Les modalités de cette évaluation sont décrites en note 2.9.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés et le détail des hypothèses actuarielles retenues en note 19.2.1. Les notes 19.2.2 et 19.2.3 précisent les hypothèses retenues pour chacune des provisions relatives aux indemnités de départ à la retraite et à l'accord de préparation à la retraite en France.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi comme un point clé de l'audit, pour les raisons suivantes :

- La détermination des hypothèses actuarielles repose notamment sur le jugement de la Direction du Groupe. Il s'agit principalement du taux d'actualisation, des prévisions d'évolutions de salaires, des taux de rotation du personnel et de la table de mortalité appliquée.
- Le montant de la provision est sensible aux hypothèses et méthodes utilisées pour le calcul. Une variation de ces hypothèses par rapport aux observations pourrait conduire à un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

## **Notre réponse**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de l'accord de préparation à la retraite ;
- Examiner la conformité de la méthodologie de calcul des engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi appliquée par le Groupe à la norme IAS 19 et aux techniques actuarielles reconnues ;
- Rapprocher, par sondages, les données individuelles, liées aux salariés et utilisées pour le calcul des engagements, avec les données issues du logiciel de paie et les derniers bulletins de salaires ;
- Réaliser un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie de calcul pour les engagements de BOIRON SA. Cet examen critique, réalisé par nos experts, s'est notamment traduit par :
  - La revue critique des hypothèses démographiques et financières utilisées pour le calcul des engagements (taux d'actualisation, évolutions de salaire, taux de rotation du personnel, table de mortalité...) au regard de la réglementation ou la confrontation de ces hypothèses aux observations menées (benchmarks, éléments statistiques...).
  - La contre-valorisation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et à l'accord interne de préparation à la retraite.
- Comparer les montants d'actifs pris en compte au titre du fonds externalisé en déduction du montant des engagements avec les montants confirmés par la compagnie d'assurance ;
- Contrôler la correcte comptabilisation de la variation des engagements dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019 ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 11 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BOIRON par les assemblées générales du 19 mai 2011 pour le cabinet Mazars et du 18 mai 2017 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Mazars était dans la 9<sup>ième</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la 3<sup>ième</sup> année.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon et Villeurbanne, le 10 avril 2020

Les commissaires aux comptes

**MAZARS**

Nicolas DUSSON      Séverine HERVET

**DELOITTE & ASSOCIES**



Vanessa GIRARDET



11 mars 2020

Direction Controlling et Consolidation



# Comptes consolidés au 31 décembre 2019

Arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2020



## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en K€)	Notes	2019	2018 (1)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>24</b>	<b>557 123</b>	<b>604 212</b>
Autres produits de l'activité	24	2	4
Coûts de production industrielle		(127 224)	(134 645)
Coûts de préparation et distribution		(119 797)	(128 483)
Coûts de promotion		(153 462)	(155 622)
Coûts de recherche	27	(3 133)	(3 825)
Coûts des affaires réglementaires		(11 146)	(11 227)
Coûts des fonctions support		(69 430)	(76 783)
Autres produits opérationnels	28	3 005	12 865
Autres charges opérationnelles	28	(9 023)	(474)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>66 915</b>	<b>106 022</b>
Produits de placement et charges de financement		373	385
Produits de placement		793	592
Charges de financement		(420)	(207)
Autres produits et charges financiers	29	(2 903)	(2 414)
Autres produits financiers		495	493
Autres charges financières		(3 398)	(2 907)
Quote-part dans les résultats des participations dans les entreprises associées		0	0
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>64 385</b>	<b>103 993</b>
Impôts sur les résultats	30	(23 801)	(46 539)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>40 584</b>	<b>57 454</b>
Résultat net (part des minoritaires)		(46)	(5)
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>31</b>	<b>40 630</b>	<b>57 459</b>
<b>Résultat par action (2)</b>	<b>31</b>	<b>2,32 EUR</b>	<b>3,23 EUR</b>

(1) La norme IFRS 16 a été appliquée selon la méthode de transition rétrospective simplifiée consistant à ne pas retraiter les états financiers au 31 décembre 2018. L'impact d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est donné en note 2 des annexes aux comptes consolidés.

(2) En l'absence d'instrument dilutif, le résultat moyen par action est égal au résultat moyen dilué par action.



## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en K€)	Notes	2019	2018 (1)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>40 584</b>	<b>57 454</b>
<b>Autres éléments du résultat global recyclables en résultat</b>		<b>2 742</b>	<b>(3 299)</b>
Ecart de conversion		2 757	(3 291)
Autres mouvements		(15)	(8)
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture		0	0
<b>Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat</b>		<b>2 186</b>	<b>6 965</b>
Ecart actuariel liés aux avantages postérieurs à l'emploi (1)	19	2 186	6 965
<b>Autres éléments totaux du résultat global (2)</b>		<b>4 928</b>	<b>3 666</b>
<b>Résultat global consolidé</b>		<b>45 512</b>	<b>61 120</b>
Résultat global (part des minoritaires)		(50)	13
<b>RESULTAT GLOBAL (PART DU GROUPE)</b>		<b>45 562</b>	<b>61 107</b>

(1) En 2019 : + 1 941 K€ d'écarts actuariels bruts et + 245 K€ d'impôts différés (incluant + 867 K€ d'ajustement d'impôts en lien avec l'anticipation de la baisse du taux d'impôt en France, cf. note 30).

En 2018 : + 10 092 K€ d'écarts actuariels bruts et - 3 127 K€ d'impôts différés (incluant + 353 K€ d'ajustement d'impôts en lien avec l'anticipation de la baisse du taux d'impôt en France, cf. note 30).

(2) Il n'y a pas d'effet impôt dans les autres éléments du résultat global autre que ceux mentionnés en (1).



## BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en K€)	Notes	31/12/2019	31/12/2018 (1)
<b>Actifs non courants</b>		<b>349 889</b>	<b>347 327</b>
Goodwill	6	89 646	89 630
Immobilisations incorporelles	7	27 068	26 420
Immobilisations corporelles	8	191 263	194 657
Droits d'utilisation liés aux contrats de location	9	6 488	0
Immobilisations financières	10	2 385	2 264
Autres actifs non courants	14	29	32
Impôts différés actifs	30	33 010	34 324
<b>Actifs courants</b>		<b>414 394</b>	<b>419 750</b>
Actifs destinés à être cédés	11	1 519	2 586
Stocks et en-cours	12	72 249	70 747
Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	13	104 274	102 153
Créances d'impôt sur les sociétés	14	9 523	4 961
Autres actifs courants	14	18 385	22 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	208 444	217 248
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>764 283</b>	<b>767 077</b>

PASSIF (en K€)	Notes	31/12/2019	31/12/2018 (1)
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>505 475</b>	<b>486 004</b>
Capital	16	17 545	17 566
Primes		79 876	79 876
Réserves et résultat consolidés		408 054	388 562
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>(14)</b>	<b>39</b>
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>505 461</b>	<b>486 043</b>

<b>Passifs non courants</b>		<b>120 571</b>	<b>115 743</b>
Emprunts et dettes financières non courants	17	4 536	4 206
Dettes financières locatives non courantes	18	5 236	0
Engagements sociaux	19	108 429	109 194
Provisions non courantes	20	898	173
Autres passifs non courants	22	1 443	1 644
Impôts différés passifs	30	29	526
<b>Passifs courants</b>		<b>138 251</b>	<b>165 291</b>
Emprunts et dettes financières courants	17	1 485	1 786
Dettes financières locatives courantes	18	1 759	0
Provisions courantes	20	16 388	16 814
Fournisseurs et comptes rattachés	21	41 430	48 616
Dettes d'impôts sur les sociétés	22	1 871	2 517
Autres passifs courants	22	75 318	95 558
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>764 283</b>	<b>767 077</b>

(1) La norme IFRS 16 a été appliquée selon la méthode de transition rétrospective simplifiée consistant à ne pas retraiter les états financiers au 31 décembre 2018. L'impact d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est donné en note 2 des annexes aux comptes consolidés.



## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en K€)	Notes	2019	2018 <sup>(1)</sup>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>32</b>	<b>50 859</b>	<b>84 250</b>
Résultat net (part du groupe)		40 630	57 459
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location		2 021	
Autres amortissements et provisions (hors actifs courants)		36 126	34 364
Autres éléments (dont résultat des cessions d'actifs)		828	(6 156)
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés consolidées après produits de placement, charges de financement et impôts</i>		79 605	85 667
Produits de placement et charges de financement		(373)	(385)
Charge d'impôts (y compris impôts différés)		23 801	46 539
<b>Capacité d'autofinancement consolidée avant produits de placement, charges de financement et impôts</b>	<b>32</b>	<b>103 033</b>	<b>131 821</b>
<b>Impôt versé / remboursement d'impôt</b>	<b>32</b>	<b>(28 681)</b>	<b>(38 804)</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement, dont :</b>	<b>32</b>	<b>(23 493)</b>	<b>(8 767)</b>
Variation des stocks et en-cours		(848)	(9 771)
Variation des créances clients et comptes rattachés		405	(2 197)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		(8 116)	5 165
Variation des autres créances et dettes opérationnelles		(14 934)	(1 964)
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>32</b>	<b>(33 563)</b>	<b>(39 407)</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles	32	(26 538)	(40 884)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	32	(10 990)	(6 800)
Cessions d'immobilisations corporelles	32	4 582	8 376
Cessions d'immobilisations incorporelles		11	0
Subventions d'investissements encaissées		0	0
Acquisitions des immobilisations financières		(85)	(25)
Cessions des immobilisations financières		4	26
Acquisitions d'actifs financiers courants		(547)	(100)
Cessions d'actifs financiers courants		0	0
Incidence des variations de périmètre - acquisitions	32	0	0
Incidence des variations de périmètre - cessions		0	0
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>32</b>	<b>(27 187)</b>	<b>(91 961)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	32	(25 389)	(28 304)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(3)	(3)
Augmentation et réduction de capital, primes et réserves		(18)	(7)
Rachats d'actions auto-détenues (hors contrat de liquidité)		0	(63 701)
Cessions d'actions auto-détenues (hors contrat de liquidité)		0	0
Emission d'emprunts	17	1 721	1 149
Remboursement d'emprunts	17	(1 760)	(1 481)
Intérêts versés		(97)	(206)
Remboursement des dettes financières locatives	18	(2 111)	0
Intérêts liés aux dettes financières locatives		(323)	0
Produits de placement encaissés		793	592
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>32</b>	<b>(9 891)</b>	<b>(47 118)</b>
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères		1 018	(992)
<b>Trésorerie nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>32</b>	<b>216 830</b>	<b>264 940</b>
<b>Trésorerie nette au 31 décembre</b>	<b>32</b>	<b>207 957</b>	<b>216 830</b>
<b>Capacité d'autofinancement consolidée avant produits de placement, charges de financement et impôts :</b>			
- par action		<b>5,88 €</b>	<b>7,41 €</b>
- en % du chiffre d'affaires		<b>18,5%</b>	<b>21,8%</b>

<sup>(1)</sup> La norme IFRS 16 a été appliquée selon la méthode de transition rétrospective simplifiée consistant à ne pas retraiter les états financiers au 31 décembre 2018. L'impact d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est donné en note 2 des annexes aux comptes consolidés.



## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2019

Avant affectation du résultat (en K€)	Nombre d'actions (1)	Capital	Prime d'émission	Actions auto- détenues	Réserves consolidées (2) (3)	Ecarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi	Ecarts de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>31/12/2017</b>	<b>18 430 251</b>	<b>19 415</b>	<b>79 876</b>	<b>(70 594)</b>	<b>532 150</b>	<b>(31 853)</b>	<b>(11 533)</b>	<b>517 461</b>	<b>29</b>	<b>517 490</b>
Rachats et cessions d'actions auto-détenues	938 247			(63 817)	(443)			(64 260)		(64 260)
Annulation d'actions auto-détenues	-1 849 196	(1 849)		131 888	(130 039)			0		0
Dividendes versés					(28 304)			(28 304)	(3)	(28 307)
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>(910 949)</b>	<b>(1 849)</b>	<b>0</b>	<b>68 071</b>	<b>(158 786)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(92 564)</b>	<b>(3)</b>	<b>(92 567)</b>
Résultat net					57 459			57 459	(5)	57 454
Autres éléments du résultat global					(26)	6 965	(3 291)	3 648	18	3 666
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>57 433</b>	<b>6 965</b>	<b>(3 291)</b>	<b>61 107</b>	<b>13</b>	<b>61 120</b>
<b>31/12/2018 Publié</b>	<b>17 519 302</b>	<b>17 566</b>	<b>79 876</b>	<b>(2 523)</b>	<b>430 797</b>	<b>(24 888)</b>	<b>(14 824)</b>	<b>486 004</b>	<b>39</b>	<b>486 043</b>
<b>Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 01/01/2019</b>					<b>(448)</b>			<b>(448)</b>		<b>(448)</b>
<b>01/01/2019 retraité de IFRS 16</b>	<b>17 519 302</b>	<b>17 566</b>	<b>79 876</b>	<b>(2 523)</b>	<b>430 349</b>	<b>(24 888)</b>	<b>(14 824)</b>	<b>485 556</b>	<b>39</b>	<b>485 595</b>
Rachats et cessions d'actions auto-détenues	(10 052)			124	(378)			(254)		(254)
Annulation d'actions auto-détenues		(20)		1184	(1164)			0		0
Dividendes versés					(25 389)			(25 389)	(3)	(25 392)
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>(10 052)</b>	<b>(20)</b>	<b>0</b>	<b>1 308</b>	<b>(26 931)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(25 643)</b>	<b>(3)</b>	<b>(25 646)</b>
Résultat net					40 630			40 630	(46)	40 584
Autres éléments du résultat global					(11)	2 186	2 757	4 932	(4)	4 928
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 619</b>	<b>2 186</b>	<b>2 757</b>	<b>45 562</b>	<b>(50)</b>	<b>45 512</b>
<b>31/12/2019</b>	<b>17 509 250</b>	<b>17 546</b>	<b>79 876</b>	<b>(1 215)</b>	<b>444 037</b>	<b>(22 702)</b>	<b>(12 067)</b>	<b>505 475</b>	<b>(14)</b>	<b>505 461</b>

(1) Nombre d'actions après élimination des actions auto-détenues.

(2) Dont 367 937 K€ d'autres réserves et report à nouveau et 2 201 K€ de réserve légale dans les comptes sociaux de BOIRON société mère au 31 décembre 2019.

(3) L'application de IFRS 16 selon la méthode de transition rétrospective simplifiée a conduit à constater l'impact, net d'impôt, de la norme au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour - 448 K€.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2020.

Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2020.

## Présentation de l'entreprise

BOIRON, société mère du groupe, est une société anonyme de droit français. Son activité principale est la fabrication et la commercialisation de médicaments homéopathiques.

Son siège social est situé 2, avenue de l'Ouest Lyonnais, 69 510 Messimy, France.

Au 31 décembre 2019, BOIRON société mère et ses filiales comptaient 3 502 employés (effectif physique) en France et à l'étranger, contre 3 672 au 31 décembre 2018.

L'action BOIRON est cotée sur Euronext Paris.

## NOTE 1 -PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

---

Sur l'année 2019, le chiffre d'affaires du groupe est en recul de 47 089 K€, soit - 7,8 %, fortement impacté par la baisse en France de 12,6 % des ventes de médicaments homéopathiques à nom commun et des spécialités, dans un contexte de fort dénigrement de l'homéopathie, et d'annonce par le gouvernement de son déremboursement progressif.

La baisse de chiffre d'affaires enregistrée en Europe (Espagne, Pologne, Belgique et Roumanie) est en partie compensée par une progression de l'activité en Russie et en Italie à la suite de l'évolution de l'offre produits.

Les attaques virulentes, injustifiées et réitérées contre l'homéopathie en France ainsi qu'en Espagne, pèsent lourdement sur le résultat opérationnel de l'année 2019, en fort recul : il s'établit à 66 915 K€ contre 106 022 K€ en 2018.

La marge brute diminue de 39 671 K€, impactée par la baisse du chiffre d'affaires.

Les charges opérationnelles, hors éléments non récurrents, sont en recul de 14 919 K€, essentiellement sur la masse salariale.

Des éléments non récurrents génèrent une variation défavorable sur les autres produits et charges opérationnels de 14 357 K€ :

- en difficulté financière depuis l'arrêt des ventes vers son distributeur italien, notre filiale UNDA a signé une convention de cession de son fonds de commerce et la vente de ses biens immobiliers. Cette reprise d'activité permettra de sauvegarder la quasi-totalité des emplois. Elle génère sur l'année 2019 des dépréciations d'actifs et provisions pour un montant global de 5 875 K€ (cf. notes 8, 12, 20 et 28),
- les marques, brevets et matériels liés au dispositif médical acheté en 2017 à la société ALKANTIS ont été intégralement dépréciées, pour 2 069 K€ (cf. notes 7, 8 et 28),
- en 2018, une plus-value de 6 207 K€ avait été enregistrée pour la vente de l'établissement de Levallois-Perret (cf. note 28).

En octobre 2019, les laboratoires BOIRON et LEHNING ont déposé deux recours devant le Conseil d'État relatifs à l'annulation des décrets du 30 août 2019 visant l'arrêt progressif du remboursement des médicaments et spécialités homéopathiques d'ici 2021 (cf. note 34).

## NOTE 2 -METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

---

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés du groupe BOIRON au 31 décembre 2019 ont été préparés conformément aux normes, amendements et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne, intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee - SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

Le groupe BOIRON a appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2019 la norme IFRS 16 sur les contrats de location, optant pour la méthode rétrospective simplifiée, intégrant les mesures de simplification suivantes :

- calcul du taux d'emprunt marginal à la date de première application, en tenant compte de la durée initiale du contrat, et non de la durée résiduelle,
- retraitement des contrats de location significatifs dont la durée résiduelle au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est supérieure à douze mois,
- exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs,
- utilisation des connaissances acquises postérieurement après le début du contrat, par exemple pour déterminer la durée des contrats de location qui contiennent des options de renouvellement ou de résiliation.

Conformément aux dispositions de la norme liée à la méthode rétrospective simplifiée, les comptes comparatifs n'ont pas été retraités. Les principaux impacts financiers sur les comptes sont présentés ci-après :

- impact, net d'impôt, sur les capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : - 448 K€,
- augmentation des actifs liés aux droits d'utilisation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 7 108 K€, soit 3,7 % de la valeur nette comptable des actifs corporels,
- augmentation des dettes financières locatives au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 7 702 K€, dans un contexte où le groupe n'est pas endetté,
- augmentation du résultat opérationnel de l'exercice 2019 : 414 K€ (soit 0,6 % du résultat opérationnel),
- augmentation de la capacité d'autofinancement consolidée et des remboursements d'emprunts respectivement de 2 435 K€ (soit 2,4 % de la capacité d'autofinancement) et de 2 111 K€ (comme indiqué ci-dessus, le groupe n'était pas endetté).

L'impact au 1<sup>er</sup> janvier 2019 a été présenté :

- sur une ligne séparée du tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- dans une colonne spécifique des tableaux de mouvements des droits d'utilisation liés aux contrats de location et des dettes financières locatives.

Les droits d'utilisation liés aux contrats de location et les dettes financières locatives sont présentés distinctement au bilan. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation et les remboursements des dettes financières locatives sont présentés distinctement dans le tableau des flux de trésorerie.

Les engagements hors bilan liés aux engagements de loyers portant sur des contrats de location simple présentés dans la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2018 (indiqués conformément à la norme IAS 17), s'élevaient à 17,5 M€, soit environ 15,3 M€ actualisés aux taux d'emprunt marginaux au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les dettes financières locatives (cf. note 18) se montent à 7,7 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'écart de 7,6 M€ s'explique par les contrats de location exclus du périmètre de retraitement selon les dispositions de la norme et les contrats non retraités du fait de leur impact non significatif sur les comptes du groupe (à savoir les contrats de location de véhicules).

Les options retenues par le groupe en matière de taux d'actualisation et de durée des contrats de location sont présentées en note 2.4.4.

Les autres normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 n'ont pas d'impact significatif ou sont non applicables. Il s'agit principalement de :

- IFRIC 23 « Comptabilisation des positions fiscales incertaines » en matière d'impôt sur les sociétés. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de passifs complémentaires au titre des incertitudes fiscales,
- cycle d'améliorations annuelles 2015-2017 (amendements IFRS 3, IFRS 11, IAS 12 et IAS 23),
- amendement à IAS 19 « Modification, réduction et liquidation d'un régime »,
- amendement à IFRS 9 « Clause de remboursement anticipé avec rémunération négative »,
- amendement à IAS 28 « Intérêts dans les entreprises associées et coentreprises ».

Le groupe BOIRON a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne. Il s'agit principalement des normes et amendements suivants :

- amendements à IFRS 3, « définition d'une activité », dont l'adoption est prévue sur le premier trimestre 2020,
- amendements IAS 1 et IAS 8 sur le seuil de matérialité, publiés le 10 décembre 2019,
- amendements à IFRS 10 et IAS 28 - Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise,
- amendements à IFRS 7, IFRS 9 et IAS 39 sur la réforme des taux d'intérêt de référence, publiés le 16 janvier 2020.

Le groupe ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais non encore approuvés au niveau européen, qui auraient un impact significatif sur les comptes de cet exercice.

## **2.1 - UTILISATION D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES**

Le groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- les tests de dépréciation sur les actifs (note 6),
- les engagements sociaux (note 19),
- les provisions (note 20).

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Le groupe n'a pas constaté sur l'exercice d'évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux et des cours de change (notamment sur le dollar américain, le rouble et le real brésilien), qui reste très élevée depuis plusieurs années. Les variations de cours de change ne conduisent toutefois pas à identifier un risque de dépréciation supplémentaire sur les actifs.

La sensibilité des engagements de retraite aux variations de taux et la sensibilité du groupe aux variations de change sont traitées aux notes 19 et 23.

L'analyse des risques (notamment les risques liés aux variations des paramètres de marché et les risques pays) est présentée en note 23.

## **2.2 - METHODES DE CONSOLIDATION**

Les sociétés dont le groupe détient le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. L'analyse effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir sur les activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements) a confirmé l'existence d'un contrôle exclusif des filiales comprises dans le périmètre de consolidation du groupe BOIRON, sans changement par rapport à 2018. Pour information, le groupe détient plus de 50 % des droits de vote, directement ou indirectement, dans l'ensemble des filiales dont il détient le contrôle exclusif.

L'analyse des critères définis par les normes IFRS 10 et IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de coentreprises et d'activités conjointes, sur les exercices présentés.

Les sociétés dans lesquelles le groupe n'exerce pas de contrôle ou ne détient pas d'influence notable ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3 de l'annexe.

## **2.3 - METHODES DE CONVERSION EN MONNAIES ETRANGERES**

### **2.3.1. Conversion des transactions en monnaies étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en produits ou en charges, en résultat opérationnel ou en autres charges et produits financiers suivant la nature de la transaction concernée. La valeur des actifs et passifs non monétaires libellés dans une monnaie étrangère est figée au cours de change à la date de transaction.

Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble des transactions en devises étrangères, qu'elles fassent l'objet de couvertures ou non. Les règles de comptabilisation des opérations de couverture sont présentées en note 2.10.

### **2.3.2. Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les postes du bilan (autres que les éléments des capitaux propres) des sociétés consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, ont été convertis en utilisant le taux de clôture. Les produits et charges ainsi que les flux de trésorerie sont convertis en utilisant le taux moyen de l'exercice. Les postes des capitaux propres autres que le résultat de l'exercice sont convertis au cours historique.

Les écarts de conversion résultant de ce traitement sont inclus dans la rubrique « écarts de conversion ». Les mouvements de l'année des écarts de conversion sont constatés en autres éléments du résultat global. Ils seront recyclés en résultat en cas de cession de la filiale.

Les goodwill provenant de l'acquisition d'une société étrangère sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la société et sont convertis au taux de clôture.

Le groupe n'a pas de filiales situées dans des pays hyperinflationnistes.

## **2.4 - ACTIFS NON COURANTS**

### **2.4.1. Goodwill**

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise ayant été d'application prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les goodwill existant à cette date ont été maintenus au bilan consolidé selon les anciennes règles applicables. Le groupe avait pris l'option de figer les goodwill existant au moment de la première application des normes IFRS et de netter les valeurs brutes et amortissements.

Le groupe a réalisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 un seul regroupement d'entreprise en 2017 avec l'acquisition de 100 % des actions du Laboratoire FERRIER. En application d'IFRS 3 révisée, l'écart d'acquisition a été calculé par différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs. Il n'existe pas de complément de prix en cours sur les exercices présentés.

### **2.4.2. Immobilisations incorporelles**

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Il n'existe pas dans le groupe d'immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie à l'exception des marques.

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » ne conduit pas le groupe à activer d'intérêts, son endettement étant non significatif.

Un test de dépréciation est mis en œuvre à la clôture à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié ; cette situation n'a, à ce jour, concerné que quelques marques acquises dont la commercialisation de certains médicaments avait été arrêtée et pour lesquelles la dépréciation a été estimée sur la base de projections de ventes futures. Dans le cas de projets d'ERP en cours de développement, les indices de perte de valeur concerneraient un arrêt du projet. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les projets de développement en cours à la clôture des exercices présentés.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition. Il s'agit pour l'essentiel de logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée de vie estimée :

- les logiciels de gestion intégrés de type «ERP», compte tenu de leur importance opérationnelle et de leur durée probable d'utilisation, sont amortis sur une durée de huit ans,
- les autres logiciels sont amortis sur une durée qui varie de un à cinq ans.

Les brevets acquis par le groupe sont amortis sur la durée de protection juridique, soit vingt ans, sauf en cas de situation mettant en évidence une durée d'utilisation économique plus courte.

Les marques développées en interne sont constatées en charges. Les redevances payées pour leur exploitation et les formules de spécialités de médication familiale ne sont pas comptabilisées en immobilisations incorporelles, lorsqu'elles ne remplissent pas les critères d'activation. En pratique, les marques comptabilisées en immobilisations incorporelles sont ainsi exclusivement constituées de marques acquises lors d'opérations de croissance externe.

Les frais de recherche et de développement sont essentiellement composés :

- d'une part, de frais de recherche pharmacologique, clinique et fondamentale qui en pratique ne répondent pas aux critères d'activation de la norme IAS 38. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Le groupe a choisi de présenter le Crédit d'Impôt Recherche associé à ces dépenses, assimilé à des subventions de recherche, en autres produits opérationnels (cf. note 2.6),
- d'autre part, de logiciels acquis ou développés : ces dépenses de logiciels sont immobilisées lorsqu'elles concernent des projets informatiques importants.

Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux étapes suivantes sont activées :

- frais d'analyse organique,
- frais de programmation, de tests et jeux d'essais,
- frais de documentation destinée à l'utilisateur.

Ces dépenses sont activées dans le respect des six critères de la norme IAS 38 :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des logiciels,
- intention de les achever et de les utiliser,
- capacité à les utiliser,
- capacité de ces logiciels à générer des avantages économiques futurs probables,
- disponibilité de ressources techniques pour achever,
- et enfin capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à ces actifs.

Les projets informatiques immobilisés sont amortis à compter de la date de mise en service des différents lots.

Les dépenses relatives aux Autorisations de Mise sur le Marché (AMM), sauf si celles-ci ont été acquises, ne sont pas activées car elles ne sont pas représentatives d'un actif.

### **2.4.3. Immobilisations corporelles**

#### **2.4.3.1. Comptabilisation**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont immobilisés.

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » ne conduit pas le groupe à activer d'intérêts, son endettement étant non significatif.

Il n'existe pas d'immobilier de placement dans le groupe.

#### **2.4.3.2. Amortissement**

Les immobilisations corporelles (hors terrains) sont amorties linéairement suivant leur durée normale d'utilisation estimée par le groupe.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les durées normales d'utilisation des immobilisations généralement retenues sont les suivantes :

- trois à cinq ans pour le matériel de bureau et le matériel informatique,
- huit à douze ans pour le matériel et l'outillage industriel, le mobilier, les agencements des terrains, les installations générales, les agencements et aménagements divers,
- trente ans pour les constructions.

#### **2.4.4. Droits d'utilisation liés aux contrats de location et principes comptables spécifiques à la norme IFRS 16**

Comme indiqué en note 2, le groupe a appliqué la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1<sup>er</sup> janvier 2019, optant pour la méthode rétrospective simplifiée. Par application de cette option, les comptes comparatifs n'ont pas été retraités.

##### **2.4.4.1. Règles de comptabilisation des contrats de location jusqu'au 31 décembre 2018, par application de la norme IAS 17**

Il n'existe pas de contrats de location financement dans le groupe.

##### **2.4.4.2. Règles de comptabilisation des contrats de location depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, par application de la norme IFRS 16**

- **Règles spécifiques retenues pour la transition au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Les options retenues pour la transition ont été détaillées en note 2.

- **Règles comptables générales**

La norme IFRS 16 ne fait plus la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple, telle que précédemment définie par la norme IAS 17.

Les contrats de location confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à douze mois et/ou bien sous-jacents de faible valeur) et sauf dans les contrats non retraités du fait de leur impact non significatif.

En pratique, l'analyse a conduit à retraiter uniquement les contrats portant sur des actifs corporels et plus spécifiquement sur des contrats de location immobilière.

Pour les contrats non retraités, les loyers sont maintenus en charges opérationnelles.

Pour les contrats retraités (location immobilière), les règles de comptabilisation sont présentées ci-après.

A la date de début du contrat, le groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif et le passif sont présentés sur une ligne distincte du bilan.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat.

La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt marginal calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Le taux d'emprunt marginal correspond à un taux du profil de paiement.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

En pratique, les durées retenues pour les principaux contrats de location sont les suivantes :

- en Italie : période exécutoire de dix ans,
- en Belgique : bail emphytéotique de trente ans,
- en Pologne : période exécutoire de dix ans,
- en Russie : période exécutoire de six ans,
- en France : période exécutoire de neuf ans (baux commerciaux 3/6/9) : période non résiliable de trois ans et certitude d'exercer les options de prolongation après trois et six ans.

Il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, ni de clause susceptible de mettre fin au contrat qui conduit à supporter des pénalités plus que non significatives, en cas de non renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable. En pratique, l'essentiel des loyers sont fixes et il n'y a pas d'option d'achat.

Au titre de l'impôt, dans l'attente de la confirmation par l'IFRIC, le groupe a fait le choix de constater un impôt différé sur le retraitement des contrats de location immobilière.

Les droits d'utilisation liés aux contrats de location sont évalués comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées en 2019.

En l'absence d'option d'achat, les droits d'utilisation liés aux contrats de location sont amortis sur la durée du contrat.

Conformément à la décision de l'IFRIC, les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur la durée du contrat, sauf s'il existe un faisceau de présomptions montrant que l'actif sous-jacent sera utilisé sur une période supérieure à la durée du contrat.

Le groupe n'a pas identifié de situations où il est bailleur, ni de situations de cessions-bails.

#### **2.4.5. Immobilisations financières et autres actifs financiers non courants**

##### **2.4.5.1. Actifs financiers évalués au coût amorti**

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti lorsqu'ils ne sont pas désignés à la juste valeur par le compte de résultat, qu'ils sont détenus aux fins d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et qu'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement au remboursement du principal et aux versements d'intérêts. Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, profits et pertes de change, dépréciations et profits et pertes résultant de la décomptabilisation sont enregistrés en résultat.

Ce poste inclut pour le groupe principalement la partie « restricted cash » du contrat de liquidité lié au rachat d'actions (cf. notes 2.8 et 10), ainsi que la part non courante de prêts et garanties immobilières.

Les actifs financiers non courants s'entendent à plus d'un an.

##### **2.4.5.2. Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global**

Il n'existe pas d'actifs financiers non courants qui rentrent dans cette catégorie.

##### **2.4.5.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat**

Cette rubrique comprend les titres de participation non consolidés. Le groupe ne détient pas de titres non consolidés significatifs. L'ensemble des variations de juste valeur, y compris les dividendes perçus, sont comptabilisés en résultat Leur traitement comptable est indiqué en note 2.10.

## 2.5 - SUIVI DE LA VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISES

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont constatées en résultat et donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les goodwill et les autres actifs incorporels dont la durée de vie n'est pas déterminée ou non encore amortis car en cours de développement (essentiellement les projets de développement d'ERP en cours), font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Les tests sont réalisés en fonction des actifs, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les UGT correspondent aux pays et représentent des activités opérationnelles, regroupant des produits homogènes sur les plans stratégique, commercial et industriel. Cette segmentation est cohérente avec l'information sectorielle. Le périmètre des UGT n'a pas été modifié sur les exercices présentés (cf. note 6.1).

Pour la mise en œuvre de ces tests de dépréciation sur les UGT, les immobilisations (y compris les goodwill) ainsi que les éléments du besoin en fonds de roulement sont rattachés aux UGT. Les tests de pertes de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. En pratique, les tests de dépréciation sur les goodwill sont réalisés à ce jour par rapport à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de cinq ans et d'une valeur terminale.

Les principales modalités de mise en œuvre de cette méthode sont présentées en note 6.2.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité au goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill, constatées en autres charges opérationnelles, ne sont pas réversibles, sauf lors de la sortie du goodwill (exemple : cession de filiale).

Des tests sont effectués en note 6.2 pour apprécier la sensibilité des valeurs déterminées à la variation de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles clés.

### **Impacts de la première application de la norme IFRS 16 :**

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une UGT.

Dans l'attente des précisions attendues sur les modalités pratiques de réalisation des tests de dépréciation intégrant le retraitement lié à la norme IFRS 16, et compte tenu des nombreuses difficultés pratiques identifiées, les tests de dépréciation ont été réalisés d'une part, avant impact IFRS 16, d'autre part, de manière approchée en intégrant dans la valeur comptable de l'UGT l'actif lié au droit d'utilisation et la dette liée à l'obligation locative, sans modification du calcul du taux d'actualisation et des flux de trésorerie prévisionnels.

Il est à noter qu'il n'existe pas d'UGT pour lesquelles la valeur recouvrable était proche de la valeur nette comptable au 31 décembre 2019, et comprenant des contrats de location. Par ailleurs, la première application de la norme IFRS 16 ne devrait en principe pas avoir d'impact significatif dans le cas d'une valeur recouvrable déterminée par rapport à des flux de trésorerie prévisionnels.

## 2.6 - IMPOTS DIFFERES

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. De même, les impôts différés sont comptabilisés sur les écritures de retraitement entre les comptes sociaux et les comptes consolidés.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement, estimée au regard des prévisions disponibles, ou lorsqu'il existe des opportunités d'optimisation fiscale à l'initiative du groupe. Ils ne sont pas significatifs au niveau du groupe.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- différences temporaires passives, prises en compte sur un horizon de cinq ans,
- prévisions de résultats fiscaux futurs disponibles estimés généralement sur un horizon de cinq ans, tenant compte des contraintes locales liées à l'utilisation des déficits fiscaux,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes et origine des déficits (charges significatives et non récurrentes...),
- et, le cas échéant, stratégie fiscale comme la cession envisagée d'actifs sous-évalués, le regroupement de filiales ou la réalisation d'abandons de créances, lorsque la décision dépend du groupe.

Comme indiqué ci-dessus, et dans l'attente de la finalisation de la décision de l'IFRIC, le groupe a constaté un impôt différé sur le retraitement des contrats de location lié à la norme IFRS 16.

Le montant des actifs d'impôts différés non constatés par application de ces principes est donné en annexe en note 30.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par société fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Un passif d'impôt différé est constaté en cas de distribution de réserves prévues générant un impact fiscal, lorsque l'incidence est significative.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impact de la baisse progressive des taux d'impôt sur les sociétés est donné en note 30.

Les actifs et passifs d'impôts différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en autres éléments du résultat global en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

En France :

- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est comptabilisée en charges opérationnelles et non en impôt sur les sociétés,
- le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est comptabilisé en autres produits opérationnels,
- le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été supprimé en 2019 et est compensé par des baisses des charges sociales. Il était présenté auparavant en autres produits opérationnels.

## **2.7 - ACTIFS COURANTS**

### **2.7.1. Actifs destinés à être cédés et abandons d'activités**

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs non courants disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquels un plan de cession ainsi que les actions nécessaires pour trouver un client sont engagés et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classés comme étant destinés à être cédés. Ces actifs et passifs non courants sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession. Les actifs ne sont plus amortis à compter de leur affectation dans cette rubrique.

### **2.7.2. Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

L'ensemble des stocks est valorisé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût des stocks tient compte des éléments suivants :

- la valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires,
- les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production,
- les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son coût. Dans le cas où la valeur de réalisation ne peut être déterminée par rapport à des données directement observables, celle-ci est approchée à partir d'indices de pertes de valeur, comme la rotation des produits en stocks et leur obsolescence.

### **2.7.3. Actifs financiers courants**

Ils incluent les créances clients et comptes rattachés, les autres actifs courants et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Compte tenu de la durée du cycle d'exploitation de la société, les actifs courants s'entendent à moins d'un an.

#### **2.7.3.1. Créances commerciales (créances clients), autres actifs liés aux contrats et autres passifs liés aux contrats**

Les modalités de constatation du chiffre d'affaires sont présentées en note 2.11.1.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur qui correspond le plus souvent à leur valeur nominale. Les créances sont actualisées lorsqu'elles comportent une composante financement significative (échéance de règlement supérieure à un an). En pratique, aucune créance ne comporte une composante financement significative sur les exercices présentés.

Le risque client n'est pas significatif dans le groupe.

Une provision est constatée conformément à la norme IFRS 9 en fonction des pertes attendues, en tenant compte des éventuelles garanties.

Le groupe applique la méthode simplifiée de dépréciation des créances. Ainsi, le groupe distingue les clients douteux (clients pour lesquels il existe un risque élevé de défaillance) des autres créances.

Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas.

Les autres créances sont provisionnées sur la base d'une matrice de provisionnement, qui tient compte d'une probabilité de défaillance et d'une probabilité de perte en cas de défaut.

L'analyse du risque est effectuée en tenant compte de critères tels que la situation financière du client, l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, d'une couverture ou d'une garantie.

Une perte de valeur est constatée lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture de l'exercice sont inférieurs à la valeur comptable.

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts marginaux d'obtention du contrat et aux coûts d'exécution des contrats.

Les passifs liés aux contrats clients (cf. note 2.11.1) concernent :

- des dettes à l'égard des clients liées aux contreparties à verser aux clients,
- des produits constatés d'avance, peu significatifs, visant à rattacher le chiffre d'affaires sur l'exercice.

### **2.7.3.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les dépôts à terme, les titres de créances négociables et les parts d'OPCVM de trésorerie en euros, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme, sans versement de pénalités significatives et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

Les placements ne répondant pas à cette définition sont constatés selon les cas en autres actifs financiers courants ou non courants. Il n'existe pas de placement dans cette situation aux dates de clôture présentées.

## **2.8 - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS ET ACTIONS AUTO-DETENUES**

Les actions auto-détenues par le groupe, dans le cadre du programme de rachat d'actions et du contrat de liquidité, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions auto-détenues est imputé sur les capitaux propres pour le montant net d'impôt.

## **2.9 - PASSIFS NON COURANTS ET COURANTS**

### **2.9.1. Engagements sociaux**

Les salariés du groupe perçoivent des avantages sociaux conformément aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient ou aux accords signés localement avec les partenaires sociaux.

Les salariés du groupe bénéficient :

- d'avantages à court terme : congés payés, primes de fin d'année, intéressement, participation ou droits à récupération du temps travaillé issus des accords sur la réduction du temps de travail,
- d'avantages postérieurs à l'emploi : accord interne de préparation à la retraite, indemnités de départ à la retraite de la convention collective, retraite du régime de la Sécurité Sociale et retraites complémentaires,
- d'autres avantages à long terme : médailles du travail, gratifications et prépension.

Le groupe offre ces avantages à travers des régimes soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

#### **2.9.1.1. Avantages à court terme**

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés du groupe qui les accordent et figurent parmi les autres passifs courants.

## 2.9.1.2. Avantages postérieurs à l'emploi

### 2.9.1.2.1. Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du groupe, les cotisations étant enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues.

### 2.9.1.2.2. Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi sont évalués tous les ans par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées, selon le barème prévu dans la convention collective ou l'accord d'entreprise. L'estimation des indemnités de départ à la retraite est réalisée en tenant compte d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié, avec prise en compte de charges sociales.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de versement de la prestation,
- un taux d'actualisation financière spécifique au pays où sont situés les engagements,
- des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel et de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture sont décrites en note 19.

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à une variation du taux d'actualisation.

Le coût des services rendus est comptabilisé en résultat opérationnel tandis que le coût financier, net du rendement estimé des placements externalisés, est comptabilisé en autres produits et charges financiers.

Le rendement estimé des placements externalisés est calculé en retenant le taux d'actualisation utilisé pour l'estimation de l'engagement global de la période antérieure.

Lorsque les engagements sont préfinancés au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de fonds sont évalués à la juste valeur pour l'essentiel et présentés au bilan en net de l'engagement.

Les écarts actuariels positifs ou négatifs comprennent les effets sur l'engagement du changement des hypothèses de calcul, les ajustements de l'obligation liés à l'expérience ainsi que les écarts de rendement sur les fonds en cas de préfinancement. Par application de la norme IAS 19 révisée, ces écarts sont reconnus en autres éléments du résultat global non recyclables, pour leur montant net d'impôt.

### **Coût des services passés et liquidation de régime**

Le coût des services passés lié à des modifications de régime ou à des réductions de régime et les profits ou pertes liés à des liquidations de régimes, sont comptabilisés en résultat opérationnel à la date de survenance de l'évènement, depuis l'application de la norme IAS 19 révisée.

Aucune modification ni liquidation de régime n'est intervenue en 2018 et 2019.

## Avantages postérieurs à l'emploi des sociétés françaises

### Indemnités de Départ à la Retraite

Ces indemnités concernent BOIRON société mère, BOIRON Caraïbes et BOIRON Océan Indien.

### Accord de Préparation à la Retraite

Les principales modalités sont les suivantes :

- le régime de préparation à la retraite permet de disposer de temps libre et de réduire progressivement le temps de travail, facilitant ainsi le passage de l'activité vers la retraite sans diminution de salaire,
- les salariés bénéficiaires de cet accord sont les salariés qui terminent leur carrière au sein de BOIRON société mère, et quittent les effectifs, dans le cadre d'un départ ou d'une mise à la retraite et qui ont au minimum dix ans d'ancienneté à la date de départ administrative à la retraite,
- les salariés bénéficiaires ont la possibilité d'intégrer le dispositif de préparation à la retraite au maximum quatre ans avant l'âge auquel ils pourront prétendre à la liquidation de leur pension de vieillesse du régime général et au minimum trois ans avant cette date,
- le capital temps de préparation à la retraite est de 1 638 heures ou 468 demi-journées pour un salarié à temps complet et ayant au moins vingt-cinq ans d'ancienneté. Pour les personnes en temps partiel et ayant moins de vingt-cinq ans d'ancienneté, ces heures ou demi-journées sont proratisées,
- cette réduction du temps de travail s'applique sur le temps de travail en vigueur au moment de l'entrée dans le mécanisme de préparation à la retraite,
- des grilles prédéterminées de choix de réduction sont proposées aux salariés pour organiser cette réduction de temps de travail, tenant compte des différentes conditions requises.

Dans l'éventualité où la Sécurité Sociale ou les régimes de retraite complémentaires modifieraient significativement les conditions d'obtention de la retraite à taux plein, les parties se réuniraient pour adapter, le cas échéant, les modalités de ce régime.

## Avantages postérieurs à l'emploi de BOIRON Italie

Les engagements relatifs au TFR en Italie (versement d'une indemnité de départ aux salariés italiens) sont, compte tenu de leur nature de charges à payer certaines, comptabilisés en autres passifs non courants. Les avances versées aux salariés sont constatées en moins des autres passifs non courants. La charge annuelle relative à la variation de ces droits figure sur les lignes de charges de personnel du compte de résultat.

### **2.9.1.3. Autres avantages à long terme**

Ces avantages couvrent les médailles du travail (primes jubilaires) accordées par les sociétés françaises, les gratifications accordées par BOIRON Espagne ainsi que la prépension et les gratifications accordées par les filiales belges et BOIRON Inde.

Un actuair indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur relative à ces engagements.

Cette valeur actualisée donne lieu à la comptabilisation d'une provision non courante au passif du bilan.

Le groupe n'externalise pas le financement de ces engagements.

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux autres avantages à long terme (médailles du travail, gratifications) sont comptabilisés en résultat opérationnel, comme les autres composantes de la variation.

### **2.9.2. Emprunts et dettes financières (hors dettes financières locatives)**

Les emprunts et dettes financières non courants comprennent la fraction à plus d'un an des emprunts et autres financements, notamment la réserve de participation des salariés. En pratique, les emprunts et dettes financières ne sont pas significatifs et comprennent notamment la réserve de participation des salariés.

Les emprunts et dettes financières courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts et autres financements,
- les découverts bancaires.

Les emprunts et dettes financières sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Il n'existe pas de dettes financières constatées à la juste valeur.

### **2.9.3. Dettes financières locatives**

Comme indiqué en note 2, le groupe a appliqué la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1<sup>er</sup> janvier 2019, optant pour la méthode rétrospective simplifiée. Par application de cette option, les comptes comparatifs n'ont pas été retraités.

Les principes et méthodes comptables des dettes financières locatives liés à la norme IFRS 16 sont traités en note 2.4.4.

### **2.9.4. Provisions et passifs éventuels**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le solde en non courant.

Ces provisions couvrent essentiellement :

- les provisions pour retours de marchandises, calculées, d'une part sur des bases statistiques qui s'appuient sur l'historique des retours des exercices précédents et, d'autre part, sur la base de connaissance d'évènements portant à considérer qu'il y aura lieu de réaliser des retours exceptionnels,
- les provisions pour litiges sociaux et autres litiges commerciaux,
- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les procédures à risque,
- les provisions pour réorganisations.

Dans le cas des réorganisations, une obligation est constituée dès lors que la réorganisation a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avec un délai d'achèvement rendant improbable toute modification significative du plan.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés en note 34.

### **2.9.5. Fournisseurs et autres passifs**

Les autres passifs non courants comprennent la fraction à plus d'un an des autres passifs.

Les autres passifs courants comprennent la fraction à moins d'un an des autres passifs.

## **2.10 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés.

Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières,...).

### **2.10.1. Actifs financiers évalués au coût amorti**

Les actifs financiers évalués au coût amorti concernent essentiellement les actifs financiers non courants (cf. note 2.4.5.1) et les actifs financiers courants, tels que les créances clients (cf. note 13), les autres créances hors fiscales et sociales et les comptes de régularisation (cf. note 14).

Comme indiqué ci-avant, il n'existe pas d'actifs financiers comportant une composante financement significative.

### **2.10.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global**

Le groupe ne détient pas de tels actifs.

### **2.10.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat**

Les actifs financiers non courants sont des titres non consolidés, qui en pratique ne sont pas significatifs (cf. note 10). L'analyse a conduit à considérer que l'évaluation au coût constituait la meilleure estimation de la juste valeur.

Les actifs financiers courants concernent essentiellement des valeurs mobilières de placement (cf. note 15).

### **2.10.4. Passifs financiers évalués au coût amorti**

Ces passifs couvrent essentiellement :

- les emprunts et dettes financières, évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. note 17),
- les dettes fournisseurs qui ne présentent pas de composante financement,

Pour information, les seuls passifs financiers comportant une composante financement significative concernent les avantages postérieurs à l'emploi (cf. note 19).

### **2.10.5. Reclassement d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés**

Aucun reclassement n'a été effectué sur les exercices présentés.

### **2.10.6. Instruments dérivés**

Le groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de change répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9 et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant, ...).

Les instruments de couverture sont mis en place pour une durée maximale de douze mois.

En pratique, les instruments de couverture correspondent à des produits simples (principalement ventes à terme) et correspondent principalement à des couvertures de juste valeur et non de flux de trésorerie.

Les variations de juste valeur des contrats de couverture de juste valeur sont constatées en résultat.

Les variations de juste valeur des contrats de couverture des flux de trésorerie sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat pour la partie non efficace. Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique lors de la comptabilisation de l'élément couvert. Les instruments de couverture de taux en vigueur au 31 décembre 2019 sont détaillés en note 23.

Les dérivés de change sont essentiellement des opérations à terme et des options, qui rentrent dans le niveau 2 de la hiérarchie définie par la norme IFRS 13 (juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables tels que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif).

Les dérivés de change sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur et comptabilisés au bilan en autres actifs et passifs courants. La juste valeur a été déterminée sur la base d'informations communiquées par un prestataire externe à la date de clôture. La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture : les dérivés étant essentiellement liés à des couvertures de juste valeur, les variations de juste valeur des dérivés sont constatées dans les autres produits et charges opérationnels ou financiers (cf. notes 2.11.2 et 2.11.3), selon qu'ils soient ou non qualifiés de couverture.

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois catégories, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés (non ajustés), liés à des actifs et passifs identiques, sur des marchés actifs,
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix),
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Un tableau récapitulatif des encours à la clôture par catégorie et par niveau est donné en note 23 de l'annexe.

## **2.11 - COMPTE DE RESULTAT**

Le groupe applique la recommandation ANC n° 2013-R-03 du 7 novembre 2013 sur la présentation du compte de résultat et a pris l'option de ne pas présenter un niveau de résultat correspondant au résultat opérationnel courant, seul un résultat opérationnel est identifié.

### **2.11.1. Produits de l'activité**

La norme IFRS 15 pose les principes de la comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- identification du contrat,
- identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- détermination du prix global du contrat,
- allocation du prix global à chaque obligation de performance,
- comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

L'activité du groupe BOIRON est essentiellement liée à la fabrication et la distribution de produits homéopathiques (plus de 90 % du chiffre d'affaires). Le chiffre d'affaires est constaté à la date de transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la date de livraison. Les revenus sont ainsi constatés à l'achèvement, il n'existe pas de chiffre d'affaires lié à la vente de produits constaté à l'avancement.

Le groupe intervient uniquement en tant que principal.

Les contrats clients ne comportent pas d'obligations de performances distinctes significatives.

Les règles de comptabilisation des revenus de l'activité ne reposent pas sur des estimations.

Les garanties sont considérées comme une obligation de prestation distincte, et font l'objet d'une provision, le cas échéant, constatée selon la norme IAS 37 (cf. note 2.9.4).

L'analyse effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 15 a conduit à présenter les contreparties versées aux clients, en diminution du chiffre d'affaires, sans changement par rapport au traitement existant. En effet, les sommes versées aux clients ne sont pas la contrepartie de services identifiés et distincts.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits de l'activité sont enregistrés nets de :

- rabais, remises, ristournes,
- avoirs,
- escomptes,
- contreparties versées aux clients assimilées à une réduction de prix,
- variations des provisions pour retours exceptionnels.

Le chiffre d'affaires lié à des prestations de services est non significatif (0,2 % du chiffre d'affaires). Il est constaté au fur et à mesure de la réalisation des services.

Le résultat de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels pour la partie efficace, et lorsque l'impact est significatif, en autres produits et charges financiers, pour la partie non efficace.

### **2.11.2. Résultat opérationnel**

L'indicateur de performance utilisé par le groupe est le résultat opérationnel. Il correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- du coût de l'endettement financier net,
- des autres produits et charges financiers,
- de la quote-part dans les résultats des participations dans les entreprises associées,
- du résultat des activités destinées à être cédées,
- des impôts sur le résultat.

Il intègre le résultat des activités du groupe ainsi que les autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- d'une part, les éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, tels que notamment :
  - les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels et de titres consolidés,
  - les provisions, les dépréciations d'actifs courants, les dépréciations des goodwill et les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, dont le fait générateur répond à cette définition (fermeture d'établissements...),
- d'autre part, le résultat de change sur les transactions commerciales, le résultat des instruments dérivés sur opérations commerciales qualifiés de couverture pour la partie efficace, ainsi que le Crédit d'Impôt Recherche.

Ils intégraient auparavant le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, supprimé en 2019 et compensé par des baisses des charges sociales, enregistrées au sein des activités du groupe.

### **2.11.3. Produits de placement et charges de financement, autres produits et charges financiers**

Les produits de placement et charges de financement comprennent :

- les charges d'intérêts sur la dette financière consolidée (coût de l'endettement financier brut intégrant les frais financiers, les intérêts liés aux dettes financières locatives, les frais d'émission, le résultat de change sur les dettes financières et l'impact des opérations de couverture) constituée des emprunts et des autres dettes financières (notamment découverts),
- diminuées des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers sont constitués :

- de l'effet de l'actualisation des actifs et passifs (hors dettes financières locatives), principalement composé du coût financier des engagements sociaux, net du rendement attendu du fonds externalisé,
- des autres frais payés aux banques sur les opérations financières,
- des incidences sur le résultat des participations non consolidées (dividendes, dépréciations, résultat de cession),
- du résultat de change sur les transactions financières, comprenant les comptes courants non éliminés en consolidation,
- du résultat constaté sur les instruments dérivés de change liés aux transactions commerciales et financières, non qualifiés de contrats de couverture ou lié à la partie non efficace, lorsque l'impact est significatif.

#### **2.11.4. Résultat par action**

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions auto-détenues.

Il n'existe pas d'instrument dilutif, ni d'activités qualifiées d'abandonnées au sens de la norme IFRS 5.

### **2.12 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7, selon la méthode indirecte, en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement. Le groupe a choisi de classer dans cette catégorie les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Les variations de provisions liées au besoin en fonds de roulement sont rattachées aux flux correspondants.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et de cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie, à l'exception des augmentations et diminutions des droits d'utilisation liés aux contrats de location non considérés comme des flux de trésorerie selon la norme. L'incidence des variations de périmètre de l'exercice est clairement identifiée dans ces flux. Les flux liés aux acquisitions et cessions sont présentés nets des variations des dettes sur immobilisations et créances sur cessions d'immobilisations.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice ainsi que les dividendes versés, les mouvements sur actions auto-détenues réalisés en dehors du contrat de liquidité, les émissions ou remboursement d'emprunts sont inclus dans cette catégorie et les remboursements des dettes financières locatives (les augmentations des dettes ne sont pas considérées comme des flux de trésorerie, par application de la norme). Le groupe a également choisi de classer dans ces flux les intérêts versés (u compris les intérêts liés aux dettes financières locatives) et les produits de placement encaissés.

La trésorerie du groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

## 2.13 - INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8, une information sectorielle est fournie dans la note 5 de l'annexe.

Le niveau d'information sectorielle retenu par le groupe est la zone géographique, sans changement par rapport aux années précédentes. En effet, la Direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique en utilisant le reporting par zones géographiques comme outil clef d'analyse. L'axe géographique correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du groupe.

Les zones géographiques ont été déterminées en regroupant les pays présentant des caractéristiques économiques similaires, compte tenu de leur similitude en termes de risques, de stratégie, de contraintes réglementaires et de rentabilité.

L'analyse a conduit à retenir les zones suivantes, sans changement par rapport aux années précédentes :

- France : métropole française et DOM TOM,
- Europe : tous pays européens exclusion faite de la France,
- Amérique du Nord : Etats-Unis et Canada exclusivement,
- Autres pays : ensemble des pays ne répondant aux critères d'aucune des trois zones ci-avant.

Le résultat sectoriel est établi par rapport aux données consolidées, de manière identique aux années précédentes.

Le critère d'affectation à une zone géographique est celui de la localisation des actifs permettant de réaliser les ventes. Ce critère est différent de celui utilisé pour l'information publiée trimestriellement sur le chiffre d'affaires qui reprend une répartition par zone géographique de destination des ventes (marché).

Il existe un seul secteur d'activité significatif qui est la fabrication et la commercialisation de médicaments homéopathiques. Les produits provenant d'activités accessoires sont non significatifs.

## NOTE 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La consolidation par intégration globale porte sur les sociétés suivantes du groupe BOIRON, classées par date de création ou date d'entrée dans le groupe :

Pays	Dénomination sociale	Mouvements de périmètre		% d'intérêt au		% de contrôle au	
		Type de mouvement	Date	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Belgique	UNDA <sup>(1)</sup>			99,28%	99,28%	99,28%	99,28%
Italie	LABORATOIRES BOIRON			99,91%	99,91%	99,97%	99,97%
Etats-Unis	BOIRON USA <sup>(2)</sup>			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	BOIRON SOCIEDAD IBERICA DE HOMEOPATIA			99,99%	99,99%	100,00%	100,00%
Canada	BOIRON CANADA			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	BOIRON <sup>(3)</sup>			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France (Martinique)	BOIRON CARAIBES			99,04%	99,04%	99,04%	99,04%
Rép. Tchèque	BOIRON CZ			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Slovaquie	BOIRON SK			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pologne	BOIRON SP			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Roumanie	BOIRON RO			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Tunisie	BOIRON TN			99,90%	99,90%	100,00%	100,00%
Hongrie	BOIRON HUNGARIA			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Russie	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Brésil	BOIRON MEDICAMENTOS HOMEOPATICOS			99,99%	99,99%	100,00%	100,00%
Belgique	BOIRON BELGIUM <sup>(2)</sup>			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	LES EDITIONS SIMILIA <sup>(4)</sup>			97,52%	97,52%	97,54%	97,54%
Italie	LABORATOIRES DOLISOS ITALIA <sup>(3)</sup>	Liquidation	11/11/2019	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Suisse	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France (La Réunion)	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Bulgarie	BOIRON BG			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Portugal	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Inde	BOIRON LABORATORIES			99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Colombie	BOIRON S.A.S.			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

<sup>(1)</sup> Détention directe et indirecte via BOIRON société mère et BOIRON BELGIUM.

<sup>(2)</sup> Société holding.

<sup>(3)</sup> Société sans activité.

<sup>(4)</sup> Société dont l'objet principal est l'édition.

La date de clôture de toutes les sociétés est le 31 décembre, à l'exception de BOIRON LABORATORIES, en Inde, qui clôture ses comptes sociaux au 31 mars. Elle effectue un arrêté intermédiaire au 31 décembre, pour l'établissement des comptes annuels consolidés, faisant l'objet d'un audit contractuel.

Les sociétés contrôlées non consolidées, compte tenu de leur impact jugé non significatif au niveau du groupe, sont comptabilisées en immobilisations financières (cf. note 10).

## NOTE 4 -METHODE DE CONVERSION DES ELEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES

Le tableau suivant présente les taux de conversion euro contre monnaies étrangères retenus pour la consolidation des principales sociétés en monnaies étrangères :

Taux de conversion	Taux moyen 2019	Taux moyen 2018	Taux de clôture 2019	Taux de clôture 2018
Couronne tchèque	25,670	25,643	25,408	25,724
Dollar américain	1,120	1,181	1,123	1,145
Dollar canadien	1,486	1,530	1,460	1,561
Forint hongrois	325,230	318,824	330,530	320,980
Nouveau leu roumain	4,746	4,654	4,783	4,664
Real brésilien	4,414	4,309	4,516	4,444
Rouble russe	72,459	74,055	69,956	79,715
Zloty polonais	4,298	4,261	4,257	4,301

## NOTE 5 -INFORMATION SECTORIELLE

Le tableau ci-après présente les données 2019 :

Données relatives au compte de résultat	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations (1)	2019
CHIFFRE D'AFFAIRES externe	339 029	126 092	86 510	5 492		557 123
CHIFFRE D'AFFAIRES Inter-secteurs	97 179	6 789	24	1 817	(105 809)	0
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>436 208</b>	<b>132 881</b>	<b>86 534</b>	<b>7 309</b>	<b>(105 809)</b>	<b>557 123</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>73 650</b>	<b>(9 237)</b>	<b>721</b>	<b>(1 558)</b>	<b>3 339</b>	<b>66 915</b>
<i>dont dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations</i>	(31 148)	(3 919)	(623)	(262)		(35 952)
<i>dont variations nettes des dépréciations sur actifs, provisions et engagements sociaux</i>	622	(3 107)	(253)	(23)	20	(2 741)
Produits de placement et charges de financement	840	60	(495)	(32)		373
Impôts sur les résultats	(22 468)	(168)	(82)	(21)	(1 062)	(23 801)
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>49 116</b>	<b>(9 295)</b>	<b>141</b>	<b>(1 609)</b>	<b>2 277</b>	<b>40 630</b>
Données relatives au bilan	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations (1)	31/12/2019
Total Bilan	734 964	111 856	93 579	8 459	(184 575)	764 283
Goodwill	85 316	2 825	1 505			89 646
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	199 619	5 310	12 677	725		218 331
Impôts différés actifs	27 104	3 751	2 139	16		33 010
Besoin en Fonds de Roulement	35 588	38 786	31 727	3 089	(27 801)	81 389
Données relatives au tableau des flux de trésorerie	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations (1)	2019
Investissements corporels et incorporels	30 673	1 244	5 205	406		37 528

(1) Dont éliminations des flux et des résultats internes intersecteurs.

Les données 2018 sont présentées ci-dessous :

Données relatives au compte de résultat	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations (1)	2018
CHIFFRE D'AFFAIRES externe	384 486	128 985	86 626	4 115		604 212
CHIFFRE D'AFFAIRES Inter-secteurs	119 958	7 230	30	1 810	(129 028)	0
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>504 444</b>	<b>136 215</b>	<b>86 656</b>	<b>5 925</b>	<b>(129 028)</b>	<b>604 212</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>118 845</b>	<b>(1 349)</b>	<b>1 258</b>	<b>(1 280)</b>	<b>(11 452)</b>	<b>106 022</b>
dont dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	(29 272)	(1 736)	(432)	(77)		(31 517)
dont variations nettes des dépréciations sur actifs, provisions et engagements sociaux	(373)	2 550	335	276		2 788
Produits de placement et charges de financement	290	103	(104)	96		385
Impôts sur les résultats	(48 757)	(1 460)	(309)	(22)	4 009	(46 539)
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>67 972</b>	<b>(2 696)</b>	<b>844</b>	<b>(1 218)</b>	<b>(7 443)</b>	<b>57 459</b>

Données relatives au bilan	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations (1)	31/12/2018
Total Bilan	750 615	107 723	68 265	5 476	(165 004)	767 075
Goodwill	85 316	2 825	1 489			89 630
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	203 361	9 555	7 743	418		221 077
Impôts différés actifs	28 648	3 192	2 484			34 324
Besoin en Fonds de Roulement	23 830	42 680	16 820	1 994	(29 245)	56 079

Données relatives au tableau des flux de trésorerie	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations (1)	2018
Investissements corporels et incorporels	42 469	706	4 182	326		47 683

(1) Dont éliminations des flux et des résultats internes intersecteurs.

Le chiffre d'affaires consolidé ventilé selon le critère de destination des ventes, tel qu'il est publié dans le cadre de l'information réglementée trimestrielle, se présente comme suit :

Données relatives au chiffre d'affaires	2019	2018
France	313 400	358 555
Europe (hors France)	132 981	135 901
Amérique du Nord	87 672	88 400
Autres pays	23 070	21 356
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>557 123</b>	<b>604 212</b>

La ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produits est donnée en note 24.

La structure de la clientèle du groupe est atomisée. Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires du groupe sur les exercices présentés.

## NOTE 6 - GOODWILL

### 6.1 - DONNEES CHIFFREES

Goodwill	31/12/2018	Augmentations / (Diminutions)	Ecart de conversion	31/12/2019
BOIRON S.A. (1)	84 653			84 653
LES EDITIONS SIMILIA	663			663
<b>Total "France" (2)</b>	<b>85 316</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>85 316</b>
Belgique	2 232	(2 232)		0
Italie	2 242			2 242
Espagne	583			583
Suisse	55			55
<b>Total "Europe (hors France)"</b>	<b>5 112</b>	<b>(2 232)</b>	<b>0</b>	<b>2 880</b>
Canada	229		(5)	224
Etats-Unis	1 260		21	1 281
<b>Total "Amérique du Nord"</b>	<b>1 489</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>1 505</b>
<b>Total "Autres pays"</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
<b>TOTAL GOODWILL BRUTS</b>	<b>91 917</b>	<b>(2 232)</b>	<b>16</b>	<b>89 701</b>
Dépréciation Suisse	(55)			(55)
Dépréciation Belgique	(2 232)	2 232		0
<b>TOTAL GOODWILL NETS</b>	<b>89 630</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>89 646</b>

(1) Le goodwill de BOIRON société mère provient de DOLISOS (70 657 K€), LHF (7 561 K€), SIBOURG (1 442 K€), DSA (1 381 K€), HERBAXT (1 785 K€) et Laboratoire FERRIER (1 827 K€).

(2) Les goodwill des différentes acquisitions intervenues en France étant devenus indissociables, les tests de dépréciation sont réalisés au niveau de la France.

Il n'y a pas eu d'acquisition générant un nouveau goodwill en 2019.

Le goodwill en Belgique, totalement déprécié depuis 2012, a été mis au rebut en 2019, du fait de la cession du fonds de commerce et des actifs immobilisés d'UNDA (cf. note 1).

Les autres variations des goodwill bruts sur 2019 sont liées uniquement aux écarts de conversion sur la zone « Amérique du Nord ».

Pour information, les prévisions sur l'UGT France ont été modifiées pour tenir compte de la baisse du chiffre d'affaires en 2019 et de l'évolution de la prise en charge des médicaments homéopathiques par l'Assurance Maladie. Les modifications effectuées n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur sur l'UGT France, la valeur recouvrable étant très supérieure à la valeur nette comptable de l'UGT.

## 6.2 - TESTS DE DEPRECIATION

Comme indiqué en note 2.5, les tests de dépréciation sont réalisés en déterminant la valeur d'utilité des UGT selon la méthode des cash-flows futurs actualisés mise en œuvre selon les principes suivants :

- les cash-flows sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (cinq ans) élaborés par le contrôle de gestion du groupe et validés par la Direction,
- les taux de croissance retenus sur l'horizon explicite peuvent varier en fonction des spécificités des différents marchés,
- les free cash-flows ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers,
- les taux d'actualisation sont déterminés en prenant en compte le taux des OAT, la prime de risque de marché, un coefficient bêta et le cas échéant, une prime de risque spécifique, liée principalement à un risque pays identifié comme spécifique. Les primes de risques spécifiques sont ajustées afin de ne pas intégrer le risque déjà pris en compte au niveau des prévisions. Les taux ainsi calculés ont été rapprochés des taux pris en compte par certains analystes,
- le taux d'actualisation retenu pour la France (95 % des goodwill nets) s'élève à 9,3 % en 2019, contre 9,4 % en 2018. Les taux retenus pour les autres UGT sont compris entre 9,2 % et 13,9 % en 2019 (entre 9,5 % et 13,7 % en 2018),
- la valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini d'un cash-flow normatif, déterminé généralement à partir du dernier flux de l'horizon explicite, sur la base du taux d'actualisation retenu pour l'horizon explicite et d'un taux de croissance à l'infini tenant compte de critères liés à l'UGT et au pays et en pratique cohérent par rapport aux hypothèses retenues par les analystes et aux pratiques sectorielles. Le taux retenu pour la France s'élève à 2,0 % en 2019, comme en 2018 et les taux retenus pour les autres UGT sont compris entre 0,8 % et 2,5 % en 2019, comme en 2018,
- la progression du chiffre d'affaires et plus généralement des différents niveaux de flux retenue par UGT est en accord avec l'organisation, les investissements actuels et les évolutions historiques. Elle ne tient donc compte que des réorganisations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Les tests effectués n'ont pas conduit à constater de dépréciations complémentaires.

Le groupe a effectué des tests pour apprécier la sensibilité des valeurs ainsi déterminées à une variation considérée comme envisageable :

- du taux d'actualisation (plus ou moins 0,5 point),
- du taux de croissance à l'infini (plus ou moins 0,5 point),
- du taux de résultat opérationnel (plus ou moins 0,5 point).

Le groupe n'a pas identifié de variation raisonnablement possible des hypothèses clés pouvant conduire à constater une dépréciation.

## NOTE 7 -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	31/12/2018	Augmentations		Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
		Acquisitions	Amortissements annuels				
Marques	1 047	60					1 107
Logiciels	87 426	5 712		(1 687)		4 576	96 027
Licences et droits de propriété	43	2					45
Brevets et formules	2 395						2 395
Actifs incorporels en cours de développement <sup>(1)</sup>	5 433	4 921				(4 619)	5 735
Autres immobilisations incorporelles	2 860	36		(168)		188	2 916
<b>MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>99 204</b>	<b>10 731</b>	<b>0</b>	<b>(1 855)</b>	<b>0</b>	<b>145</b>	<b>108 225</b>
Marques	(917)				(126)		(1 043)
Logiciels	(69 239)		(7 431)	1 675		(9)	(75 004)
Licences et droits de propriété	(42)						(42)
Brevets et formules	(288)		(245)		(1 858)		(2 391)
Autres immobilisations incorporelles	(2 298)		(360)	168		(187)	(2 677)
<b>MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>(72 784)</b>	<b>0</b>	<b>(8 036)</b>	<b>1 843</b>	<b>(1 984)</b>	<b>(196)</b>	<b>(81 157)</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES</b>	<b>26 420</b>	<b>10 731</b>	<b>(8 036)</b>	<b>(12)</b>	<b>(1 984)</b>	<b>(51)</b>	<b>27 068</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit de l'activation, au fur et à mesure de leur mise en service, des projets informatiques en cours, amortis pour l'essentiel sur huit ans. Une partie des modules liés aux différents programmes informatiques en France a été mise en service en 2019 (cf. colonne « Ecart de conversion et autres mouvements ») ; le solde devrait être mis en service pour l'essentiel entre 2020 et 2021.

Les mouvements de la colonne « Cessions et mises au rebut » comprennent des mises au rebut des logiciels non utilisés pour une valeur de 1 687 K€. Ils étaient, pour la majeure partie d'entre eux, totalement amortis.

Les marques et brevets acquis en 2017 auprès de la société ALKANTIS ont été dépréciés totalement, à hauteur de 1 984 K€.

L'analyse n'a pas conduit à identifier d'indice de perte de valeur sur les développements en cours liés aux ERP.

La mise en œuvre des tests de dépréciation au 31 décembre 2019 n'a pas conduit à constater d'autre dépréciation d'immobilisation incorporelle que celles mentionnées ci-dessus, comme au 31 décembre 2018.

Aucune immobilisation incorporelle ne faisait l'objet de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été reclassée en 2019, comme en 2018, dans les actifs destinés à être cédés.

La variation des immobilisations incorporelles en 2018 était la suivante :

Immobilisations incorporelles	31/12/2017	Augmentations		Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation (IAS 36)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2018
		Acquisitions	Amortissements annuels				
<b>MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>97 862</b>	<b>7 682</b>	<b>0</b>	<b>(6 300)</b>	<b>0</b>	<b>(40)</b>	<b>99 204</b>
<b>MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>(68 755)</b>	<b>0</b>	<b>(9 187)</b>	<b>5 086</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>(72 784)</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES</b>	<b>29 107</b>	<b>7 682</b>	<b>(9 187)</b>	<b>(1 214)</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>26 420</b>

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges comme présenté en note 27.

## NOTE 8 -IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles	31/12/2018	Augmentations		Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Activités destinées à être cédées (cf. note 11)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
		Acquisitions	Amortissements annuels					
Terrains et agencements	45 764	1 849		(554)			728	47 787
Constructions	212 619	7 552		(7 784)			4 337	216 724
Matériel et outillages	142 109	7 614		(5 346)		(4 166)	3 637	143 848
Actifs corporels en cours	12 810	6 117					(9 361)	9 566
Autres immobilisations	35 729	1 395		(3 608)		(1 281)	786	33 021
Crédits bails corporels	0							0
<b>MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>449 031</b>	<b>24 527</b>	<b>0</b>	<b>(17 292)</b>	<b>0</b>	<b>(5 447)</b>	<b>127</b>	<b>450 946</b>
Terrains et agencements	(15 538)		(1 942)	1				(17 479)
Constructions	(120 351)		(10 192)	5 012			(56)	(125 587)
Matériel et outillages	(88 221)		(8 904)	4 795	(582)	4 166	(20)	(88 766)
Autres immobilisations	(30 264)		(1 887)	3 539	(404)	1 281	(116)	(27 851)
Crédits bails corporels	0							0
<b>MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(254 374)</b>	<b>0</b>	<b>(22 925)</b>	<b>13 347</b>	<b>(986)</b>	<b>5 447</b>	<b>(192)</b>	<b>(259 683)</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES</b>	<b>194 657</b>	<b>24 527</b>	<b>(22 925)</b>	<b>(3 945)</b>	<b>(986)</b>	<b>0</b>	<b>(65)</b>	<b>191 263</b>

Les actifs corporels en cours sont liés essentiellement à la poursuite des aménagements de la plateforme logistique des Olmes et à du matériel industriel et travaux de réfection sur les différents sites de production en France. Une partie de la mise en service est intervenue en 2019, le solde est prévu entre 2020 et 2021.

Les dépréciations d'immobilisations corporelles de l'année s'élèvent à 986 K€ et concernent essentiellement les actifs immobilisés d'UNDA (902 K€), en vue de leur cession au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (cf. note 1).

Aucune immobilisation corporelle ne faisait l'objet au 31 décembre 2019 ni au 31 décembre 2018 de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté.

La variation des immobilisations corporelles en 2018 était la suivante :

Immobilisations corporelles	31/12/2017	Augmentations		Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation (IAS 36)	Activités destinées à être cédées (IFRS 5) (cf. note 11)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2018
		Acquisitions	Amortissements annuels					
Terrains et agencements	41 963	5 633		(451)		(338)	(1 043)	45 764
Constructions	196 201	17 136		(1 466)		(3 315)	4 063	212 619
Matériel et outillages	134 292	6 468		(5 623)		(99)	7 071	142 109
Actifs corporels en cours	12 152	10 155					(9 497)	12 810
Autres immobilisations	36 342	2 063		(2 614)		(64)	2	35 729
Crédits bails corporels	0							0
<b>MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>420 950</b>	<b>41 455</b>	<b>0</b>	<b>(10 154)</b>	<b>0</b>	<b>(3 816)</b>	<b>596</b>	<b>449 031</b>
Terrains et agencements	(14 028)		(1 547)	37				(15 538)
Constructions	(112 100)		(9 980)	1 349		1 172	(792)	(120 351)
Matériel et outillages	(85 434)		(8 414)	5 556		56	15	(88 221)
Autres immobilisations	(30 526)		(2 389)	2 582		32	37	(30 264)
Crédits bails corporels	0							0
<b>MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(242 088)</b>	<b>0</b>	<b>(22 330)</b>	<b>9 524</b>	<b>0</b>	<b>1 260</b>	<b>(740)</b>	<b>(254 374)</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES</b>	<b>178 862</b>	<b>41 455</b>	<b>(22 330)</b>	<b>(630)</b>	<b>0</b>	<b>(2 556)</b>	<b>(144)</b>	<b>194 657</b>

La mise en œuvre des tests de dépréciation au 31 décembre 2019 n'a pas conduit à constater de dépréciation d'immobilisation corporelle, comme au 31 décembre 2018.

## NOTE 9 -DROITS D'UTILISATION LIES AUX CONTRATS DE LOCATION

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location est d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (cf. note 2). A l'actif du bilan, le groupe a choisi de présenter sur une ligne distincte les droits d'utilisation liés aux contrats de location.

Au 31 décembre 2019, les impacts sont les suivants :

Droits d'utilisation liés aux contrats de location	31/12/2018 (1)	Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 01/01/2019	Augmentations		Diminutions	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
			Nouveaux contrats	Amortissements			
Droits d'utilisation liés aux contrats de location bruts	0	19 147	1 386	0	(3 225)	115	17 423
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	0	(12 039)	0	(2 021)	3 225	(100)	(10 935)
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION LIES AUX CONTRATS DE LOCATION</b>	<b>0</b>	<b>7 108</b>	<b>1 386</b>	<b>(2 021)</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>6 488</b>

(1) La norme IFRS 16 a été appliquée selon la méthode de transition rétrospective simplifiée consistant à ne pas retraiter les états financiers au 31 décembre 2018. L'impact d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est donné dans une colonne spécifique.

Les principaux droits d'utilisation au 31 décembre 2019 concernent BOIRON SPRL (1 286 K€), BOIRON Italie (1 194 K€), BOIRON Colombie (576 K€), BOIRON Pologne (531 K€), BOIRON société mère (502 K€), BOIRON Océan Indien (490 K€) et BOIRON Suisse (359 K€).

## NOTE 10 -IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations financières	31/12/2019		31/12/2018	
	Valeur brute	Variation de juste valeur	Valeur brute	Variation de juste valeur
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat</b>	<b>1 120</b>	<b>(64)</b>	<b>1 056</b>	<b>(205)</b>
Titres de participation non consolidés (1)	1 120	(64)	1 056	(205)
<b>Actifs financiers valorisés au coût amorti</b>	<b>1 329</b>	<b>0</b>	<b>1 329</b>	<b>(73)</b>
Prêts (2)	411	0	411	414
Cautionnements et autres créances (3)	438	0	438	345
Autres immobilisations financières (4)	480	0	480	(73)
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global</b>			<b>0</b>	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 449</b>	<b>(64)</b>	<b>2 385</b>	<b>(278)</b>

(1) 566 K€ de titres du CEDH, entité non consolidée détenue par BOIRON société mère, 7 K€ de titres du CDFH, entité non consolidée détenue par BOIRON société mère, Les titres de ARCHIBEL (205 K€) détenus par UNDA, dépréciés en totalité, ont été sortis la société étant liquidée. 483 K€ de titres de placements FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation).

(2) Dont 406 K€ de prêts 1% logement repris de DOLISOS S.A. par BOIRON société mère conformément au traité de fusion, revalorisés en 2012.

(3) Il s'agit des cautions immobilières en Russie (139 K€), en France (122 K€), en Suisse (38 K€), en Roumanie (35 K€) et en Hongrie (32 K€) principalement.

(4) Dont 445 K€ correspondent à la partie « restricted cash » du contrat de liquidité (cf. note 2.4.5).

Aucune immobilisation financière ne faisait l'objet au 31 décembre 2019 ni au 31 décembre 2018 de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté.

Il n'existe aucun indicateur de risque et de litige sur les sociétés non consolidées dont les titres sont non dépréciés.

## NOTE 11 -ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS A ÊTRE CÉDÉS

Actifs destinés à être cédés	31/12/2018	Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Affectation d'actifs	Ecart de conversion	Autres reclassements	31/12/2019
Terrains et agencements destinés à être cédés	349	(357)			8		0
Constructions destinées à être cédées	2 160	(566)			13		1 607
Matériel et outillages destinés à être cédés	44	(45)			1		0
Autres immobilisations destinées à être cédées	33	(34)			1		0
Autres actifs destinés à être cédés	0						0
<b>ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES</b>	<b>2 586</b>	<b>(1 002)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>1 607</b>
<b>DEPRECIATIONS COMPLEMENTAIRES DES IMMOBILISATIONS DESTINEES A ETRE CEDEES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(88)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(88)</b>
<b>TOTAL ACTIFS NETS DESTINES A ETRE CEDES</b>	<b>2 586</b>	<b>(1 002)</b>	<b>(88)</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>1 519</b>

En 2018, le poste « Actifs destinés à être cédés » concernait deux bâtiments en Belgique (1 607 K€) et le siège de la filiale américaine (979 K€).

Sur 2019 :

- le siège de la filiale américaine (979 K€), mis en vente sur le deuxième semestre 2018, a été cédé en juillet 2019 pour 2 147 K€, générant une plus-value de 1 141 K€,
- la valeur des deux bâtiments en Belgique (BOIRON SPRL) mis en vente fin 2018, a été ramenée à 1 519 K€, à la suite d'une dépréciation de 88 K€,
- l'ensemble des immobilisations corporelles et des stocks d'UNDA (Belgique) ont été classés dans cette catégorie, pour une valeur nette nulle, à la suite de leur dépréciation (cf. notes 8 et 12).

Ces actifs ont été valorisés en application de la norme IFRS 5, au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession. Ils ne sont plus amortis à compter de leur affectation dans cette rubrique (cf. note 2.7.1). L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Il n'y a pas de passif destiné à être cédé au 31 décembre 2019 comme en 2018.

## NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Stocks et en cours	31/12/2018	Variations	Dépréciations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Matières premières et approvisionnements	13 914	642			(695)	13 861
Produits semi-ouvrés et produits finis	58 747	1 952			(161)	60 538
Marchandises	783	271			1	1 055
<b>TOTAL STOCKS BRUTS</b>	<b>73 444</b>	<b>2 865</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(855)</b>	<b>75 454</b>
<b>TOTAL DEPRECIATIONS DES STOCKS</b>	<b>(2 697)</b>	<b>0</b>	<b>(4 247)</b>	<b>2 230</b>	<b>1 509</b>	<b>(3 205)</b>
<b>TOTAL STOCKS NETS</b>	<b>70 747</b>	<b>2 865</b>	<b>(4 247)</b>	<b>2 230</b>	<b>654</b>	<b>72 249</b>

Les dépréciations sur stocks sont constituées sur la base des critères définis en note 2.7.2.

Les dépréciations de l'exercice incluent 1 275 K€ de dépréciation totale des stocks d'UNDA en vue de leur cession au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (cf. note 1).

Aucun stock au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 n'a été donné en nantissement de passif.

## NOTE 13 - CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS

Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	31/12/2018	Variations	Dépréciations de l'exercice	Reprises de l'exercice (dépréciations non utilisées)	Reprises de l'exercice (dépréciations utilisées)	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Créances clients brutes libellées en euros	60 470	(4 598)					55 872
Créances clients brutes libellées en monnaies étrangères	43 108	4 039				2 540	49 687
<b>TOTAL CREANCES CLIENTS BRUTES</b>	<b>103 578</b>	<b>(559)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 540</b>	<b>105 559</b>
Dépréciations des créances clients libellées en euros	(1 165)		(163)	177	130		(1 021)
Dépréciations des créances clients libellées en monnaies étrangères	(260)		(115)	123	2	(14)	(264)
<b>TOTAL DEPRECIATIONS DES CLIENTS</b>	<b>(1 425)</b>	<b>0</b>	<b>(278)</b>	<b>300</b>	<b>132</b>	<b>(14)</b>	<b>(1 285)</b>
Créances clients nettes libellées en euros	59 305	(4 598)	(163)	177	130		54 851
Créances clients nettes libellées en monnaies étrangères	42 848	4 039	(115)	123	2	2 526	49 423
<b>TOTAL CREANCES CLIENTS NETTES</b>	<b>102 153</b>	<b>(559)</b>	<b>(278)</b>	<b>300</b>	<b>132</b>	<b>2 526</b>	<b>104 274</b>

Il n'existe pas de créance cédée au 31 décembre 2019 ni au 31 décembre 2018.

Aucune variation significative de périmètre n'est intervenue sur les exercices présentés.

Comme indiqué en note 2.7.3.1, il n'existe pas d'autres actifs liés aux contrats.

Les dépréciations sur les créances clients sont constatées conformément aux principes définis en note 2.7.3.1.

Comme indiqué en note 2.7.3.1, le risque client est considéré comme non significatif, le « coût net » des clients douteux étant faible.

Le risque de crédit est traité en note 23.

Les créances libellées en devises concernent essentiellement la Russie, les Etats-Unis, la Roumanie, la Pologne, la République tchèque, le Brésil et le Canada (cf. note 23).

## NOTE 14 - CREANCE D'IMPOT ET AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres actifs courants	31/12/2018		Dépréciations de l'exercice	Reprises de l'exercice (dépréciations non utilisées)	Reprises de l'exercice (dépréciations utilisées)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
		Variations					
<b>CREANCES D'IMPOT SUR LES SOCIETES (actifs non financiers)</b>	<b>4 961</b>	4 541				21	<b>9 523</b>
<b>Actifs non financiers</b>	<b>16 345</b>	<b>(2 252)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(53)</b>	<b>14 040</b>
Etat et collectivités publiques hors impôt sur les sociétés	13 395	(2 833)				(78)	10 484
Personnel	249	(22)				12	239
Charges constatées d'avance	2 701	603				13	3 317
<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>	<b>5 707</b>	<b>(306)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1 027)</b>	<b>4 374</b>
Autres débiteurs	5 707	(306)				(1 027)	4 374
<b>Actifs liés aux contrats clients</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>68</b>	18					<b>86</b>
<b>Autres actifs courants bruts (hors créance d'impôt sur les sociétés)</b>	<b>22 120</b>	<b>(2 540)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1 080)</b>	<b>18 500</b>
<b>Dépréciations des autres actifs courants</b>	<b>(65)</b>		<b>(115)</b>	<b>3</b>	<b>62</b>	<b>0</b>	<b>(115)</b>
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS NETS</b>	<b>22 055</b>	<b>(2 540)</b>	<b>(115)</b>	<b>3</b>	<b>62</b>	<b>(1 080)</b>	<b>18 385</b>
<hr/>							
Autres actifs non courants	31/12/2018		Dépréciations de l'exercice	Reprises de l'exercice (dépréciations non utilisées)	Reprises de l'exercice (dépréciations utilisées)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
		Variations					
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS</b>	<b>32</b>	<b>(3)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29</b>

## NOTE 15 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie	31/12/2019			31/12/2018		
	Euros	Monnaies étrangères (contre-valeur euros)	Total	Euros	Monnaies étrangères (contre-valeur euros)	Total
Équivalents de trésorerie	2 603	2 078	<b>4 681</b>	1 887	1 771	<b>3 658</b>
Disponibilités	200 117	3 646	<b>203 763</b>	205 926	7 664	<b>213 590</b>
<b>TOTAL</b>	<b>202 720</b>	<b>5 724</b>	<b>208 444</b>	<b>207 813</b>	<b>9 435</b>	<b>217 248</b>

Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués d'OPCVM monétaires euros ou de placements équivalents (certificats de dépôts, comptes à terme...) qui répondent aux critères définis par la norme IAS 7 (cf. note 2.7.3.2).

Les variations de juste valeur à la date de clôture ne sont pas significatives.

Il n'existe pas de placement donné en garantie à la clôture de l'exercice ni soumis à des restrictions.

Le montant de la trésorerie non disponible pour le groupe (exemple : contrôle des changes) est non significatif.

## NOTE 16 - CAPITAUX PROPRES

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, le Conseil d'Administration du 19 décembre 2019 a décidé d'annuler l'ensemble des actions auto-détenues à la date du 31 décembre 2019, soit 20 152 actions, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2019.

Le capital social au 31 décembre 2019 est ainsi composé de 17 545 408 actions, entièrement libérées, de 1 euro chacune.

Le tableau des mouvements des actions est présenté dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Il n'existe pas d'action de préférence.

BOIRON société mère n'est soumise à aucune contrainte externe, d'ordre réglementaire ou contractuel, au titre de son capital. La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

### 16.1 - ACTIONS AUTO-DETENUES

Le capital est constitué de la façon suivante (en nombre d'actions) :

Capital	31/12/2019	31/12/2018
<b>Nombre d'actions total</b>	<b>17 545 408</b>	<b>17 565 560</b>
Actions auto-détenues	(36 158)	(46 258)
<b>Nombre d'actions hors actions auto-détenues</b>	<b>17 509 250</b>	<b>17 519 302</b>

Les actions inscrites en compte nominatif depuis trois ans ou plus bénéficient d'un droit de vote double aux assemblées générales.

Il n'existe pas de bon de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions ou d'achat pour les salariés ou d'instruments dilutifs.

Les actions auto-détenues sont valorisées au cours historique ; leur valeur est directement imputée sur les capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2019, le portefeuille d'actions auto-détenues s'élève à 1 215 K€.

Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice se montent à 4 528 K€, la totalité via le contrat de liquidité. Les cessions de l'exercice se sont élevées à 4 652 K€ (en coût d'acquisition historique), la totalité via le contrat de liquidité.

La plus-value latente de ce portefeuille s'élève à 22 K€ (sur la base du cours moyen du mois de décembre 2019).

Au 31 décembre 2019, 36 158 actions sont détenues via le contrat de liquidité souscrit auprès de NATIXIS.

Aucune action n'a été acquise en 2019 en vue d'annulation. A la suite de l'annulation des actions détenues au 31 décembre 2018 (cf. paragraphe précédent), il n'y a plus d'action en vue d'annulation au 31 décembre 2019.

### 16.2 - DIVIDENDE PAR ACTION

Dividende par action en euro	
Dividende 2018 versé en 2019	1,45
Dividende 2019 proposé à l'AG	1,05

### 16.3 - INTERETS MINORITAIRES

Compte tenu de l'impact peu significatif des minoritaires, le groupe ne présente pas la contribution des minoritaires sur les principaux agrégats du bilan et du compte de résultat, au-delà de la contribution en termes de résultat net et de capitaux propres.

## NOTE 17 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES COURANTS ET NON COURANTS

Emprunts et dettes financières	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2019
<b>Total Trésorerie passive</b>	<b>418</b>	<b>101</b>	<b>(35)</b>	<b>3</b>	<b>487</b>
Emprunts bancaires	34				34
Réserve de participation des salariés	5 540	1 720	(1 760)		5 500
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>5 574</b>	<b>1 720</b>	<b>(1 760)</b>	<b>0</b>	<b>5 534</b>
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>5 992</b>	<b>1 821</b>	<b>(1 795)</b>	<b>3</b>	<b>6 021</b>
<i>Dont non courant</i>	<i>4 206</i>	<i>1 720</i>	<i>(391)</i>	<i>(999)</i>	<i>4 536</i>
<i>Dont courant</i>	<i>1 786</i>	<i>101</i>	<i>(1 404)</i>	<i>1 002</i>	<i>1 485</i>

La variation des emprunts et dettes financières courants et non courants en 2018 était la suivante :

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2018
<b>Total Trésorerie passive</b>	<b>10 069</b>	<b>35</b>	<b>(9 690)</b>	<b>4</b>	<b>418</b>
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>5 906</b>	<b>1 149</b>	<b>(1 481)</b>		<b>5 574</b>
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>15 975</b>	<b>1 184</b>	<b>(11 171)</b>	<b>4</b>	<b>5 992</b>
<i>Dont non courant</i>	<i>4 793</i>	<i>1 149</i>	<i>(362)</i>	<i>(1 374)</i>	<i>4 206</i>
<i>Dont courant</i>	<i>11 182</i>	<i>35</i>	<i>(10 809)</i>	<i>1 378</i>	<i>1 786</i>

La majorité des dettes financières est libellée en euros au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018.

L'échéancier de remboursement des emprunts et dettes financières est décrit en note 23.

Le risque de taux est traité dans la note 23.3.1.

Les crédits bancaires présentés ci-dessus ne comportent aucun covenant financier ni clause de défaut.

## NOTE 18 - DETTES FINANCIERES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location est d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (cf. note 2). Au passif du bilan, le groupe a choisi de présenter sur deux lignes distinctes les dettes financières locatives courantes et non courantes.

Au 31 décembre 2019, les impacts sont les suivants :

Dettes financières locatives	31/12/2018 (1)	Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Dettes financières locatives non courantes	0	5 625	1 185	0	(1 574)	5 236
Dettes financières locatives courantes	0	2 077	201	(2 111)	1 592	1 759
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES</b>	<b>0</b>	<b>7 702</b>	<b>1 386</b>	<b>(2 111)</b>	<b>18</b>	<b>6 995</b>

<sup>(1)</sup> La norme IFRS 16 a été appliquée selon la méthode de transition rétrospective simplifiée consistant à ne pas retraiter les états financiers au 31 décembre 2018. L'impact d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est donné dans une colonne spécifique. En outre, en 2018, il n'existait pas de contrats de location financement dans le groupe retraité selon la norme IAS 17.

Les dettes liées aux nouveaux contrats apparaissent dans la colonne « Augmentations ».

Les « diminutions » correspondent aux remboursements des dettes financières locatives.

Les « autres mouvements » correspondent aux reclassements entre dettes financières locatives non courantes et courantes.

L'échéancier de remboursement des dettes financières locatives est décrit en note 23.

Les dettes financières locatives sont à taux fixes. Comme indiqué en note 2.4.4, il n'existe pas de composante variable dans les contrats de location retraités.

## NOTE 19 - ENGAGEMENTS SOCIAUX NON COURANTS

### 19.1 - DONNEES CHIFFREES DU GROUPE

Engagements sociaux	Dénomination sociale	Pays	31/12/2018	Impact en résultat opérationnel	Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global		31/12/2019
						Ecarts actuariels	Ecarts de conversion et reclassements	
Indemnités de Départ à la Retraite	BOIRON société mère	France	27 929	1 607	464	(1 329)		28 671
Indemnités de Départ à la Retraite	BOIRON CARAIBES	France	82	(3)	2	(7)		74
Indemnités de Départ à la Retraite	BOIRON (La Réunion)	France	66	4	1	3		74
Accord de Préparation à la Retraite	BOIRON société mère	France	73 160	(2 830)	1 318	(608)		71 040
Engagements de retraite	BOIRON SP	Pologne	1					1
<b>Total Avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestation définie)</b>			<b>101 238</b>	<b>(1 222)</b>	<b>1 785</b>	<b>(1 941)</b>	<b>0</b>	<b>99 860</b>
Médailles du travail	BOIRON société mère	France	6 772	938				7 710
Médailles du travail	BOIRON CARAIBES	France	46	(9)				37
Gratifications	BOIRON SOCIEDAD IBERICA DE HOMEOPATIA	Espagne	535	(64)				471
Gratifications	BOIRON Inde	Inde	5	3				8
Gratifications	UNDA	Belgique	115	(115)				0
Gratifications	BOIRON	Belgique	161	(31)				130
Préprovision	UNDA	Belgique	322	(109)				213
<b>Total Autres engagements à long terme</b>			<b>7 956</b>	<b>613</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 569</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS SOCIAUX COMPTABILISES EN PASSIFS NON COURANTS</b>			<b>109 194</b>	<b>(609)</b>	<b>1 785</b>	<b>(1 941)</b>	<b>0</b>	<b>108 429</b>

La variation des engagements sociaux sur 2018 était la suivante :

Engagements sociaux	Dénomination sociale	Pays	31/12/2017	Impact en résultat opérationnel	Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global		31/12/2018
						Ecarts actuariels	Ecarts de conversion et reclassements	
<b>Total Avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestation définie)</b>			<b>108 601</b>	<b>929</b>	<b>1 799</b>	<b>(10 091)</b>	<b>0</b>	<b>101 238</b>
<b>Total Autres engagements à long terme</b>			<b>8 445</b>	<b>(489)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 956</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS SOCIAUX COMPTABILISES EN PASSIFS NON COURANTS</b>			<b>117 046</b>	<b>440</b>	<b>1 799</b>	<b>(10 091)</b>	<b>0</b>	<b>109 194</b>

### 19.2 - ENGAGEMENTS SOCIAUX DE BOIRON SOCIETE MERE

#### 19.2.1. Principales hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles France	2019	2018	2017	
Taux d'actualisation	0,90%	1,80%	1,70%	
Revalorisation annuelle des salaires <sup>(1)</sup>	1,80%	2,00%	2,00%	
Taux de charges sociales <sup>(2)</sup>				
	Cadres	52,71%	46,55%	50,00%
	Non-cadres	44,54%	46,55%	50,00%

<sup>(1)</sup> Hors augmentations différenciées par tranche d'âge.

<sup>(2)</sup> A partir de 2019, un taux de charges sociales propre à chaque statut (cadre/non-cadre) a été appliqué.

Les écarts actuariels totaux avant impôt connaissent des variations significatives depuis plusieurs années : - 1 941 K€ en 2019, - 10 091 K€ en 2018, - 4 446 K€ en 2017 et + 2 337 K€ en 2016 :

- la volatilité du taux d'actualisation, calculé à la clôture de l'exercice, selon les dispositions de la norme IAS 19 révisée, explique en grande partie ces variations,
- en 2019, la variation nette intègre d'une part l'impact significatif de la baisse du taux d'actualisation et d'autre part, la révision de certains paramètres actuariels (notamment taux de turnover et méthode de proratisation des engagements).

Le groupe a analysé, comme en 2018, les différents taux existants sur le marché et a choisi la référence la plus pertinente au sens de la norme IAS 19 révisée, à savoir un taux de marché fondé sur les émissions d'obligations d'entreprise de première catégorie, prudent au regard de la maturité des engagements sociaux du groupe (quinze ans) et observé sur un marché suffisamment liquide.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation, du taux de revalorisation des salaires ou du taux de turnover aurait un impact inférieur à 6,0 % sur les engagements d'Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) et d'Accord de Préparation à la Retraite (APR) ; cet impact serait constaté en «autres éléments du résultat global».

La sensibilité sur le rendement du fonds externalisé est peu significative, le rendement servi ne pouvant pas être inférieur au minimum garanti annuellement sur l'actif général, qui représente 79,8 % des placements.

### 19.2.2. Indemnités de Départ à la Retraite

L'évolution de la provision relative aux Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) de BOIRON société mère entre 2018 et 2019 est la suivante :

Indemnités de Départ à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2018	Impact en résultat opérationnel			Impact en résultat financier  Coût financier net du rendement attendu du fonds	Impact en autres éléments du résultat global  Variation actuarielle (1)	31/12/2019
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime			
Valeur actualisée de l'obligation	55 164	1 607	(3 529)		956	625	54 823
Valeur du fonds externalisé	(27 235)		3 529		(492)	(1 954)	(26 152)
<b>Provision IDR BOIRON société mère</b>	<b>27 929</b>	<b>1 607</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>464</b>	<b>(1 329)</b>	<b>28 671</b>

(1) Dont - 7 217 K€ d'écarts liés au changement de modalité d'estimation de l'engagement (calcul du prorata) et + 4 553 K€ liés à la hausse du taux d'actualisation.

L'évolution de la provision relative aux Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) de BOIRON société mère entre 2017 et 2018 était la suivante :

Indemnités de Départ à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2017	Impact en résultat opérationnel			Impact en résultat financier  Coût financier net du rendement attendu du fonds	Impact en autres éléments du résultat global  Variation actuarielle (1)	31/12/2018
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime			
Valeur actualisée de l'obligation	59 004	2 362	(2 537)		978	(4 643)	55 164
Valeur du fonds externalisé	(29 884)		2 537		(492)	604	(27 235)
<b>Provision IDR BOIRON société mère</b>	<b>29 120</b>	<b>2 362</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>486</b>	<b>(4 039)</b>	<b>27 929</b>

(1) Dont - 585 K€ d'écarts liés à la hausse du taux d'actualisation.

Le montant des paiements se compose des cotisations versées au fonds externalisé et des remboursements obtenus du fonds à la suite des départs des salariés. Ces remboursements couvrent les prestations versées aux salariés. En 2019, il n'y a pas eu de cotisation versée au fonds externalisé.

La charge nette de l'exercice constatée en résultat avant impôt, tenant compte des paiements constatés en résultat (coûts des services rendus et coût financier net du rendement attendu du fonds) s'élève à 2 071 K€ contre 2 848 K€ en 2018 (cf. notes 26 et 29).

La durée moyenne de cet engagement est de 17,6 ans en 2019 (contre 14,94 ans en 2018).

La répartition de cet engagement dans le temps est la suivante :

- 5 % à moins d'un an,
- 26 % entre un an et cinq ans,

- 69 % à plus de cinq ans.

Les flux de trésorerie se limitent aux versements réalisés auprès du fonds externalisé. Le groupe n'est pas en mesure de déterminer le montant de ces versements pour 2020, ce montant faisant l'objet d'arbitrage en cours d'année.

### **Fonds externalisé**

Les placements sont réalisés sur deux types de supports différents : un fonds en euro et des supports en unités de compte.

La répartition entre les différents supports est la suivante :

- Cardif Sécurité (actif général) : 79,8 %,
- SCI Primonial Capimmo : 8,0 %,
- MFS Meridian Global Equity : 12,2 %.

La composition globale des placements est la suivante au 31 décembre 2019 :

Composition des placements	31/12/2019	31/12/2018
Obligations	61,6%	52,7%
Actions	22,6%	21,7%
Monétaire	2,4%	3,7%
Immobilier	12,5%	20,7%
Autres	0,9%	1,2%

La juste valeur des actifs est déterminée selon :

- le niveau 1 pour 87 % des placements (actions, obligations, placements monétaires et une partie des placements immobiliers), c'est-à-dire la valeur de marché des actifs, issue de FININFO, le rendement servi au groupe ne pouvant pas être inférieur au minimum garanti annuellement,
- le niveau 3 pour certains placements immobiliers.

L'essentiel de ces placements est réalisé en zone euro.

Le rendement réel de ce fonds en 2019 a été de 2,45 % (2,85 % en 2018).

### **19.2.3. Accord de Préparation à la Retraite**

Comme indiqué en note 2.9.1.2, les salariés de BOIRON société mère bénéficient d'un Accord de Préparation à la Retraite (APR).

L'évolution de la provision entre 2018 et 2019 relative à cet accord est la suivante :

Accord de Préparation à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2018	Impact en résultat opérationnel			Impact en résultat financier Coût financier	Impact en autres éléments du résultat global Variation actuarielle (1)	31/12/2019
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime			
Provision APR BOIRON société mère (valeur actualisée de l'obligation)	73 160	1 782	(4 612)		1 318	(608)	71 040

(1) Dont -13 073 K€ d'écarts liés au changement méthodologique sur le calcul du prorata et + 5 719 K€ liés à la hausse du taux d'actualisation

L'évolution de la provision entre 2017 et 2018 relative à cet accord était la suivante :

Accord de Préparation à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2017	Impact en résultat opérationnel			Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global	31/12/2018
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime			
Provision APR BOIRON société mère (valeur actualisée de l'obligation)	79 380	3 017	(4 454)		1 311	(6 094)	73 160

<sup>(1)</sup> Dont - 803 K€ d'écarts liés à la hausse du taux d'actualisation.

Le montant des paiements correspond aux prestations versées ; il n'y a pas de placement dans un fonds externalisé.

La charge nette de l'exercice tenant compte des paiements constatés en résultat (coûts des services rendus, coût financier et impact du changement de régime) s'élève à 3 100 K€ contre 4 328 K€ en 2018 (cf. notes 26 et 29).

La durée moyenne de cet engagement est de 16 ans en 2019 (contre 14,6 ans en 2018).

La répartition de cet engagement dans le temps est la suivante :

- 6 % à moins d'un an,
- 41 % entre un an et cinq ans,
- 53 % à plus de cinq ans.

#### 19.2.4. Médailles du travail

Comme indiqué en note 2.9.1.3, la variation des provisions pour les médailles du travail, y compris les écarts actuariels, est constatée en totalité en résultat opérationnel.

L'évolution de la dette actuarielle entre 2018 et 2019 pour les médailles du travail de BOIRON société mère est la suivante :

Médaille du travail BOIRON société mère	31/12/2018	Coût 2019	Variation actuarielle	Changements de régime	Paiements	31/12/2019
Provision médailles du travail BOIRON société mère	6 772	526	1 042		(630)	7 710

L'évolution de la dette actuarielle entre 2017 et 2018 pour les médailles du travail de BOIRON société mère était la suivante :

Médaille du travail BOIRON société mère	31/12/2017	Coût 2018	Variation actuarielle	Changements de régime	Paiements	31/12/2018
Provision médailles du travail BOIRON société mère	7 112	614	(313)		(641)	6 772

Contrairement aux années précédentes, en 2019, les écarts actuariels sont significatifs en raison notamment de la baisse du taux d'actualisation (0,9 % en 2019 contre 1,8% en 2018).

Le tableau suivant présente la répartition du coût entre coût des services rendus et coût financier pour 2019 et 2018 :

Coûts médaille du travail BOIRON société mère	2019	2018
Coût des services rendus	408	506
Coût financier	118	108
<b>COÛT TOTAL EN RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>526</b>	<b>614</b>

## NOTE 20 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Provisions courantes	31/12/2018	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Provisions pour retours de marchandises	5 383	4 040	(281)	(4 557)	53	4 638
Provisions pour risques et litiges	10 980	842	(177)	(1 774)	(1)	9 870
Provisions pour réorganisations	451	1 979	(191)	(359)		1 880
Autres provisions pour autres charges	0					0
<b>TOTAL PROVISIONS COURANTES</b>	<b>16 814</b>	<b>6 861</b>	<b>(649)</b>	<b>(6 690)</b>	<b>52</b>	<b>16 388</b>

  

Provisions non courantes	31/12/2018	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Provisions pour risques et litiges	173		(149)	(24)		0
Provisions pour réorganisations	0	898				898
<b>TOTAL PROVISIONS NON COURANTES</b>	<b>173</b>	<b>898</b>	<b>(149)</b>	<b>(24)</b>	<b>0</b>	<b>898</b>

### 20.1.1. Contrôle fiscal

Les provisions pour risques et litiges intègrent une provision de 7 986 K€ au titre du contrôle fiscal dont BOIRON société mère a fait l'objet sur les exercices 2015 et 2016. Cette provision avait été constatée en 2018 pour 9 248 K€ à la suite de la réception d'une proposition de redressement interruptive de prescription au titre de l'exercice 2015. Elle a été reprise à hauteur de 1 262 K€, après réception de la réponse de l'Administration fiscale fin 2019. La provision couvre les exercices 2015 et 2016.

### 20.1.2. Provision pour réorganisations

Les provisions courantes pour réorganisation s'élève à 1 880 K€ au 31 décembre 2019 et se décompose en :

- 1 366 K€ chez UNDA au titre du départ de deux salariés et de prestations de promotion réalisées gracieusement pour l'acquéreur pendant trois ans (cf. notes 1 et 28),
- 514 K€ en France au titre la deuxième étape de la réorganisation des établissements en France, en hausse nette de 64 K€ par rapport à 2018.

La provision non courante pour réorganisation se monte à 898 K€ au 31 décembre 2019 et concerne la réorganisation des activités de la filiale belge (BOIRON SPRL) qui se finalisera en 2021.

La variation des provisions courantes et non courantes en 2018 était la suivante :

Provisions courantes	31/12/2017	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2018
Provisions pour retours de marchandises	5 569	5 247	(576)	(4 942)	85	5 383
Provisions pour risques et litiges	1 945	10 066	(506)	(505)	(20)	10 980
Provisions pour réorganisations	567	209		(325)		451
Autres provisions pour autres charges	0					0
<b>TOTAL PROVISIONS COURANTES</b>	<b>8 081</b>	<b>15 522</b>	<b>(1 082)</b>	<b>(5 772)</b>	<b>65</b>	<b>16 814</b>

  

Provisions non courantes	31/12/2017	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2018
Provisions pour risques et litiges	256	8	(91)			173
<b>TOTAL PROVISIONS NON COURANTES</b>	<b>256</b>	<b>8</b>	<b>(91)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>173</b>

Les autres actifs et passifs éventuels sont décrits en note 34.

## NOTE 21 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs libellées en euros	26 753	19 713
Dettes fournisseurs libellées en monnaies étrangères	14 677	28 903
<b>TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>41 430</b>	<b>48 616</b>

## NOTE 22 -IMPOTS A PAYER ET AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres passifs	31/12/2019		31/12/2018	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
<b>DETTES D'IMPOTS SUR LES SOCIETES (passifs non financiers)</b>	<b>1 871</b>	<b>0</b>	<b>2 517</b>	<b>0</b>
<b>Passifs non financiers</b>	<b>58 855</b>	<b>1 384</b>	<b>77 265</b>	<b>1 600</b>
Etat et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	6 664	49	8 527	98
Personnel et organismes sociaux	52 126	1 335	68 679	1 502
Produits constatés d'avance <sup>(1)</sup>	65	0	59	0
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>	<b>17 420</b>	<b>59</b>	<b>18 293</b>	<b>44</b>
Fournisseurs d'immobilisations	4 626	0	6 896	0
Clients créditeurs <sup>(1)</sup>	9 988	0	10 250	0
Autres créditeurs	2 806	59	1 147	44
<b>Instruments dérivés<sup>(2)</sup></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS HORS DETTES D'IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>76 275</b>	<b>1 443</b>	<b>95 558</b>	<b>1 644</b>

<sup>(1)</sup> Passifs liés aux contrats clients (cf. note 2.7.3.1).

<sup>(2)</sup> Cf. note 23.

Les autres passifs non courants correspondent principalement à la dette sur le TFR italien (cf. note 2.9.1.2).

Les produits constatés d'avance liés aux contrats clients sont non significatifs.

## NOTE 23 -INSTRUMENTS FINANCIERS

### 23.1 - INFORMATIONS AU BILAN

Les tableaux suivants présentent pour les actifs et passifs financiers :

- leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IFRS 9 et rappelées en note 2.10 :
  - A : actifs et passifs évalués au coût amorti,
  - B : actifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global. Aucun actif financier ne répond à cette définition sur les exercices présentés,
  - C : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat. Ils concernent essentiellement les placements de trésorerie (leur valorisation est réalisée par un prestataire externe) et des titres non consolidés, qui en pratique ne sont pas significatifs,
  - D : instruments dérivés comptabilisés à la juste valeur en résultat. Comme indiqué en note 2.10, il n'existe pas, sur les exercices présentés, d'instruments dérivés dont la juste valeur a été constatée en autres éléments du résultat global.
- leur ventilation selon les niveaux prévus par les amendements à IFRS 13 et rappelés en note 2.10,
- la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs,
- leur ventilation par échéance.

Instruments financiers au bilan 31/12/2019	Renvoi notes annexes	Désignation des instruments financiers	Niveau requis par les amendements IFRS 13 <sup>(1)</sup>	Valeur Nette Comptable	Juste valeur	Moins d'un an	Echéancier Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				<b>320 405</b>	<b>320 405</b>	<b>318 020</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres de participation non consolidés	Note 10	C	N/A	1 056	1 056	N/A	N/A	N/A
Autres immobilisations financières	Note 10	A	N/A	1 329	1 329	N/A	N/A	N/A
Autres actifs financiers non courants	Note 14	A	N/A					
Clients et comptes rattachés	Note 13	A	N/A	104 274	104 274	104 274		
Instruments dérivés	Note 14	D	2	86	86	86		
Autres actifs financiers courants	Note 14	A	N/A	5 216	5 216	5 216		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	C	1 ou 2	208 444	208 444	208 444		
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				<b>71 925</b>	<b>71 925</b>	<b>62 153</b>	<b>9 772</b>	<b>0</b>
Trésorerie passive	Note 17	C	N/A	487	487	487		
Emprunts et dettes financières hors trésorerie passive	Note 17	A	N/A	5 534	5 534	998	4 536	
Dettes financières locatives	Note 18	A	N/A	6 995	6 995	1 759	5 236	
Autres passifs financiers non courants	Note 22	A	N/A	59	59	59		
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 21	A	N/A	41 430	41 430	41 430		
Instruments dérivés	Note 22	D	2					
Autres passifs financiers courants	Note 22	A	N/A	17 420	17 420	17 420		

<sup>(1)</sup> Cf. définition en note 2.10.

Ce tableau n'intègre pas le fonds de placement externalisé au titre des engagements sociaux, traité en note 19, qui est évalué à la clôture à la juste valeur et présenté au bilan en diminution des engagements.

Aucun instrument financier n'a été reclassé dans une autre catégorie, ni cédé à un tiers, en 2018 et 2019.

Il n'existe ni prêt ni dette financière actualisés, à l'exception des dettes financières locatives. Par ailleurs, les intérêts non courus n'ont pas été pris en compte dans les échéanciers, compte tenu de l'impact non significatif.

Les données au 31 décembre 2018 étaient les suivantes :

Instruments financiers au bilan 31/12/2018	Renvoi notes annexes	Désignation des instruments financiers	Niveau requis par les amendements IFRS 13 <sup>(1)</sup>	Valeur Nette Comptable	Juste valeur	Moins d'un an	Echéancier Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				<b>327 377</b>	<b>327 377</b>	<b>325 111</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Titres de participation non consolidés	Note 10	C	N/A	573	573	N/A	N/A	N/A
Autres immobilisations financières	Note 10	A	N/A	1 691	1 691	N/A	N/A	N/A
Autres actifs financiers non courants	Note 14	A	N/A	2	2		2	
Clients et comptes rattachés	Note 13	A	N/A	102 153	102 153	102 153		
Instruments dérivés	Note 14	D	2	68	68	68		
Autres actifs financiers courants	Note 14	A	N/A	5 642	5 642	5 642		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	C	1 ou 2	217 248	217 248	217 248		
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				<b>72 945</b>	<b>72 945</b>	<b>68 739</b>	<b>4 206</b>	<b>0</b>
Trésorerie passive	Note 17	C	N/A	418	418	418		
Emprunts et dettes financières hors trésorerie passive	Note 17	A	N/A	5 574	5 574	1 368	4 206	
Dettes financières locatives <sup>(2)</sup>	Note 18	A	N/A					
Autres passifs financiers non courants	Note 22	A	N/A	44	44	44		
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 21	A	N/A	48 616	48 616	48 616		
Instruments dérivés	Note 22	D	2	0	0			
Autres passifs financiers courants	Note 22	A	N/A	18 293	18 293	18 293		

<sup>(1)</sup> Cf. définition en note 2.10.

<sup>(2)</sup> La norme IFRS 16 a été appliquée selon la méthode de transition rétrospective simplifiée consistant à ne pas retraiter les états financiers au 31 décembre 2018. En outre, en 2018, il n'existait pas de contrats de location financement dans le groupe retraité selon la norme IAS 17.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les valeurs mobilières de placement et les instruments dérivés, correspondant aux niveaux 1 et 2 de la hiérarchie définie par la norme IFRS 13 (cf. note 2.10). Le groupe n'a pas identifié d'ajustement au titre du risque de contrepartie (risque de non recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

### Instruments dérivés

Il n'existe que des instruments dérivés de couverture du risque de change, sous forme essentiellement d'opérations à terme.

Au 31 décembre 2019, les instruments dérivés de change en cours correspondent uniquement à des couvertures de juste valeur et non de flux de trésorerie. Ainsi, les variations de juste valeur des instruments dérivés ont été constatées en totalité en résultat.

Le tableau suivant présente ces instruments pour les contrats de terme (il n'existe pas d'options de change) et pour les principales devises concernées, pour 2019 et 2018 :

Instruments dérivés		31/12/2019			31/12/2019			31/12/2018			31/12/2018		
		Couverture commerciale de juste valeur			Couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire			Couverture commerciale de juste valeur			Couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire		
Devise	Type de contrat	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)
Dollar américain	Contrats à terme				(10 000)	(8 902)	109	(19 400)	(17 047)	19	(15 500)	(13 620)	33
Dollar canadien	Contrats à terme										(1 000)	(671)	9
Forint hongrois	Contrats à terme										(150 000)	(464)	(3)
Leu roumain	Contrats à terme				(28 000)	(5 854)	(12)	(9 000)	(1 901)	1	(20 000)	5	(7)
Zloty polonais	Contrats à terme				(7 000)	(1 644)	(17)				(19 000)	(4 471)	16
Couronne tchèque	Contrats à terme				12 000	472	3						
Real brésilien	Contrats à terme				(3 000)	(664)	3						
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(16 592)</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>(18 948)</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>(19 222)</b>	<b>48</b>	<b>48</b>

Les échéances des dérivés sont à moins d'un an.

Le détail et la nature des éléments couverts sont présentés en note 23.3.3.

Les justes valeurs de ces instruments à la clôture de l'exercice, déterminées par un prestataire externe et intégrant l'ensemble des devises, s'élèvent à 86 K€ contre 68 K€ au 31 décembre 2018. Ces montants ont été comptabilisés en autres actifs courants (cf. note 14).

Au niveau du compte de résultat, leur variation entre 2018 et 2019 a été constatée en autres produits et charges opérationnels dans la mesure où elles visent des couvertures de juste valeur, considérées comme efficaces.

## 23.2 - IMPACT DANS LE COMPTE DE RESULTAT

L'impact des produits et charges liés aux actifs et passifs financiers est indiqué :

- pour les produits et charges constatés en résultat opérationnel : en notes 13 et 14 (dépréciations des créances clients et autres créances) et en note 28 (résultat de change sur opérations commerciales et résultat sur instruments dérivés relatif aux couvertures commerciales),
- pour les produits et charges constatés en résultat financier : en note 29 (résultat sur instruments dérivés relatif aux couvertures financières).

## 23.3 - GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

La politique de gestion des risques de marché du groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de BOIRON société mère,
- un objectif de couverture,
- une séparation des pouvoirs de décision, d'exécution et de contrôle :
  - la Direction Générale valide la politique annuelle de gestion des risques de marché proposée par la direction financière,
  - le service trésorerie groupe évalue les risques, met en place et suit les opérations de couverture,
  - le comité de trésorerie contrôle les opérations effectuées par la trésorerie groupe.

### 23.3.1. Risque de taux

Les excédents de trésorerie et les besoins de financement des sociétés du groupe sont centralisés dans le cadre d'une convention de centralisation de trésorerie et gérés par le service trésorerie groupe. Sur l'année 2019, la trésorerie consolidée du groupe a été continuellement excédentaire, comme en 2018.

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie centralisés est effectué par le service trésorerie groupe dans le cadre d'une politique de gestion privilégiant les critères de liquidité et de sécurité. Les règles sont les suivantes :

- utilisation de produits monétaires et assimilés,
- sélection des produits en fonction de leur liquidité,
- répartition des risques en diversifiant les supports et les contreparties,
- sélection des émetteurs et des contreparties en fonction de leur solvabilité.

Au 31 décembre 2019, le risque de taux peut être analysé par horizon de gestion comme suit, compte tenu des échéances des taux appliqués sur la position de financement actif/passif :

Instruments financiers - Risque de taux	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
ACTIFS - valeurs mobilières de placement et disponibilités	208 444		
PASSIFS - trésorerie passive, emprunts et dettes financières (hors dettes financières locatives)	(1 485)	(4 536)	
<b>Position nette de trésorerie</b>	<b>206 959</b>	<b>(4 536)</b>	<b>0</b>

Une hausse instantanée d'un point des taux d'intérêts court terme, appliquée à la position nette de trésorerie de la clôture, se traduirait par une hausse (avant effet impôt) de 2 070 K€ des produits financiers annuels.

### 23.3.2. Risque de contrepartie

L'exposition du groupe BOIRON au risque de contrepartie financière est notamment liée à ses excédents de trésorerie, placés auprès de contreparties de premier plan. Le service trésorerie suit leur notation externe et veille à la répartition des montants correspondants entre un nombre suffisant de contreparties.

### 23.3.3. Risque de change

Le groupe BOIRON est exposé à deux types de risque de change :

- un risque de change patrimonial, qui provient des participations de BOIRON société mère dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon à long terme,
- un risque de change sur transactions, qui provient des opérations commerciales et financières effectuées dans des devises différentes de l'euro, qui est la devise de référence du groupe.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur BOIRON société mère et provient principalement :

- des ventes réalisées en devises locales,
- des besoins de financement de certaines filiales étrangères,
- des dividendes en devises versés par les filiales.

Le risque de change sur transactions fait l'objet de couvertures afin de protéger le résultat du groupe contre des variations défavorables des cours des monnaies étrangères contre euro. Ces couvertures sont cependant flexibles et mises en place progressivement, afin de pouvoir profiter également en partie des évolutions favorables.

Les opérations de couverture autorisées sont : les prêts et emprunts en monnaies étrangères, le change comptant ou à terme, les options de change, avec une durée maximale de douze mois.

Les principaux actifs et passifs en devises dans les comptes de BOIRON société mère se décomposent comme suit, au 31 décembre 2019 :

Décomposition des principaux actifs et passifs de BOIRON société mère en devises		Rouble russe	Dollar américain	Couronne tchèque	Zloty polonais	Dollar canadien	Forint hongrois	Autres devises	TOTAL
Créances clients	KDevises	470 893	2 060	28 172	1 682	1 629	67 911		
Dettes fournisseurs	KDevises	(13 672)	(6)						
<b>Position nette avant gestion sur opérations commerciales</b>	<b>KDevises</b>	<b>457 221</b>	<b>2 054</b>	<b>28 172</b>	<b>1 682</b>	<b>1 629</b>	<b>67 911</b>		
Couverture commerciale de juste valeur	KDevises								
<b>Position nette après gestion sur opérations commerciales</b>	<b>KDevises</b>	<b>457 221</b>	<b>2 054</b>	<b>28 172</b>	<b>1 682</b>	<b>1 629</b>	<b>67 911</b>		
Comptes courants de trésorerie bancaire	KDevises	1 159	10 029	(10 001)	7 053	6	746		
<b>Position nette avant gestion sur opérations financières</b>	<b>KDevises</b>	<b>1 159</b>	<b>10 029</b>	<b>(10 001)</b>	<b>7 053</b>	<b>6</b>	<b>746</b>		
Couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire	KDevises		(10 000)	12 000	(7 000)				
<b>Position nette après gestion sur opérations financières</b>	<b>KDevises</b>	<b>1 159</b>	<b>29</b>	<b>1 999</b>	<b>53</b>	<b>6</b>	<b>746</b>		
<b>Position nette après gestion totale</b>	<b>KDevises</b>	<b>458 380</b>	<b>2 083</b>	<b>30 171</b>	<b>1 735</b>	<b>1 635</b>	<b>68 657</b>		
<b>POSITION NETTE APRES GESTION TOTALE (CONTRE VALEUR EURO)</b>	<b>K€</b>	<b>6 552</b>	<b>1 854</b>	<b>1 187</b>	<b>408</b>	<b>1 120</b>	<b>208</b>	<b>(1 958)</b>	<b>9 371</b>

Les positions nettes avant et après gestion ont été converties aux taux de clôture présentés en note 4. Seules les couvertures de juste valeur sont présentées dans ce tableau, dans la mesure où les couvertures de flux futurs ne couvrent pas des actifs et passifs constatés sur 2019. En outre, il n'existe pas de couverture de flux futurs au 31 décembre 2019.

L'impact d'une évolution instantanée de + 10 % des taux de change (baisse des devises par rapport à l'euro) se décomposerait comme suit au 31 décembre 2019 :

Impact d'une évolution instantanée de + 10 % des taux de change		Rouble russe	Dollar américain	Couronne tchèque	Zloty polonais	Dollar canadien	Forint hongrois	Autres devises	TOTAL
- sur la position de change après gestion existant à la date de clôture	K€	(596)	(169)	(108)	(37)	(102)	(19)	169	(862)
- sur le chiffre d'affaires	K€	(2 510)	(2)	(569)	(506)	(879)	(244)	(3 741)	(8 451)
- sur le résultat avant impôt des filiales	K€	(217)	0	(29)	194	(25)	85	4 145	4 153
- sur les capitaux propres	K€	(2 287)	(6 364)	(203)	(264)	(203)	(43)	(882)	(10 246)

#### 23.3.4. Risque de crédit

Le risque client du groupe est considéré comme faible.

Le groupe BOIRON porte une attention particulière au recouvrement de ses créances et continue, dans le contexte économique actuel, à développer ses outils de gestion du risque de crédit.

Chaque entité du groupe possède des services propres qui assurent le suivi des encours clients et effectuent le recouvrement. Le suivi consolidé des encours clients, des retards et du niveau de risque associé est ensuite effectué en central par un service dédié.

Des mécanismes de couverture (assurance-crédit, garanties bancaires, lettre de crédit) sont mis en place lorsqu'il y a une trop grande concentration de clients ou une très forte sinistralité dans un pays ou une zone géographique. C'est le cas pour les ventes réalisées à l'export par BOIRON société mère et UNDA ainsi que pour les ventes réalisées en Pologne, Russie, Brésil, Portugal, Slovaquie, République Tchèque, Hongrie, Roumanie, et enfin, Espagne et Italie (pour une partie de leurs ventes).

Le montant des garanties dont bénéficie le groupe au 31 décembre 2019 s'élève à 91 106 K€ (contre 92 102 K€ en 2018).

Au 31 décembre 2019, le montant des créances échues et non dépréciées s'établit à 10 140 K€ soit 9,6 % des créances clients (contre 9 497 K€ soit 9,3 % des créances clients au 31 décembre 2018), une partie de ces créances est couverte par une assurance-crédit. Cette hausse provient essentiellement des retards constatés en Tunisie.

Les créances échues depuis moins d'un mois représentent 57 % de ce montant.

Le solde est à échéance de moins d'un an.

Le délai de recouvrement des créances du groupe est de 55 jours (identique à l'année dernière).

Il n'existe pas d'accord significatif de rééchelonnement de créances, ni d'accord de compensation au 31 décembre 2019.

Le total des pertes sur créances irrécouvrables, net des dotations et reprises de dépréciations sur créances douteuses, est un profit de 19 K€, soit moins de 0,01 % du chiffre d'affaires consolidé, contre un profit net de 386 K€ en 2018 (hors reprise de dépréciation des créances du client en litige en Belgique), soit 0,06 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le groupe BOIRON n'a pas eu à constater de défaillance significative sur l'année 2019, comme en 2018.

### **23.3.5. Risque de liquidité**

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Historiquement, les actifs à court terme du groupe BOIRON ont toujours été très supérieurs à ses passifs à court terme et sa trésorerie est structurellement excédentaire. Il n'y a pas eu de modification sur la structure financière du groupe en 2019. Pour cette raison, les échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

### **23.3.6. Risque sur actions, obligations et autres actifs**

Le groupe ne détient pas de placement en actions et en obligations en direct.

Il détient des parts de FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation) actions et obligations pour une valeur nette au 31 décembre 2019 de 483 K€ (cf. note 10).

Le détail par nature d'actifs des fonds gérés par le fonds de placement externalisé au titre des engagements sociaux est indiqué en note 19.

79,8 % des placements bénéficient d'un taux minimum garanti et ne comportent pas de risque en capital.

### **23.3.7. Risque pays**

#### **23.3.7.1. Royaume-Uni (Brexit)**

Le groupe n'a pas d'activité significative au Royaume-Uni.

#### **23.3.7.2. Tunisie**

Le groupe a réalisé au 31 décembre 2019 un chiffre d'affaires de 6 891 K€ avec la Pharmacie Centrale de Tunisie, importateur exclusif des médicaments dans ce pays. Dans le contexte de crise de financement du système de santé qui frappe la Tunisie depuis fin 2016, BOIRON subit des retards de paiement de ses créances et un allongement des délais de règlement. Il convient de préciser que les créances sont couvertes auprès d'assureurs crédit et qu'aucune perte n'a été constatée sur l'année.

Cette situation fait l'objet d'un suivi spécifique au niveau du groupe.

## NOTE 24 -REVENUS DE L'ACTIVITE

Revenus de l'activité	2019	%	2018	%
Médicaments homéopathiques à nom commun	261 874	47,0	287 243	47,6
Spécialités de médication familiale	293 749	52,7	315 577	52,2
Autres <sup>(1)</sup>	1 500	0,3	1 392	0,2
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>557 123</b>	<b>100,0</b>	<b>604 212</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres produits de l'activité (redevances)</b>	<b>2</b>		<b>4</b>	

<sup>(1)</sup> La rubrique « Autres » du chiffre d'affaires intègre les ventes de livres ainsi que les facturations de services (enseignement).

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires sont identiques selon les différentes lignes de produits (cf. note 2.11.1 : constatation du chiffre d'affaires en pratique à la livraison).

Les lignes de produits présentées dans cette ventilation du chiffre d'affaires ne constituent pas des secteurs opérationnels au sens de la norme IFRS 8.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée dans la note 5 sur l'information sectorielle.

L'analyse de la norme IFRS 15 n'a pas conduit à identifier d'autres axes de ventilation des revenus considérés comme pertinents.

## NOTE 25 -AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Amortissements, dépréciations et provisions en résultat opérationnel	2019	2018
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(10 020)	(9 187)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(23 911)	(22 330)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location <sup>(1)</sup>	(2 021)	
<b>TOTAL DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS SUR RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(35 952)</b>	<b>(31 517)</b>
Dépréciations sur actifs courants	(1 913)	2 852
Provisions	(1 510)	663
Provisions pour contrôle fiscal	74	(287)
Engagements sociaux	609	(440)
<b>TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DEPRECIATIONS D'ACTIFS ET DES PROVISIONS SUR RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(2 740)</b>	<b>2 788</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS SUR RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(38 692)</b>	<b>(28 729)</b>
<b>Amortissements, dépréciations et provisions en résultat financier</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Dépréciations sur actifs financiers	213	(73)
Provisions		
Engagements sociaux	(1 785)	(1 799)
<b>TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DEPRECIATIONS D'ACTIFS ET DES PROVISIONS SUR RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 572)</b>	<b>(1 872)</b>
<b>Amortissements, dépréciations et provisions en impôts sur les résultats</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Provisions pour contrôle fiscal	1 188	(8 961)
<b>TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DEPRECIATIONS D'ACTIFS ET DES PROVISIONS EN IMPOT SUR LES RESULTATS</b>	<b>1 188</b>	<b>(8 961)</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	<b>(39 076)</b>	<b>(39 562)</b>

<sup>(1)</sup> Comme indiqué en note 2, les états financiers 2018 n'ont pas été retraités à la suite de la première application de la norme IFRS 16.

Les variations nettes des amortissements, dépréciations et provisions, constatées en résultat opérationnel, par destination sont présentées ci-après :

Amortissements, dépréciations et provisions en résultat opérationnel par destination	2019	2018
Chiffre d'affaires	(144)	499
Coûts de production industrielle	(15 546)	(16 520)
Coûts de préparation et distribution	(5 865)	(5 626)
Coûts de promotion	(1 996)	(1 552)
Coûts de recherche	(215)	(236)
Coûts des affaires réglementaires	(60)	7
Coûts des fonctions support	(8 717)	(8 618)
Autres produits et charges opérationnels	(6 149)	3 317
<b>TOTAL</b>	<b>(38 692)</b>	<b>(28 729)</b>

## NOTE 26 -CHARGES DE PERSONNEL EN RESULTAT OPERATIONNEL

Charges de personnel en résultat opérationnel par nature	2019	2018
Rémunérations et charges sociales	(191 989)	(201 297)
Intéressement et participation	(10 967)	(17 870)
Engagements sociaux (coût total)	(5 528)	(6 540)
Autres charges de personnel	(7 743)	(7 797)
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL EN RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(216 227)</b>	<b>(233 504)</b>

En 2019, la suppression du CICE (présenté auparavant en autres produits opérationnels, cf. note 28) a été compensée par une diminution des charges sociales.

Le coût des engagements sociaux (hors coût financier), inclus dans les charges de personnel, est ventilé ci-après :

Coût des engagements sociaux (hors coût financier)	2019	2018
Indemnités de Départ à la Retraite	(1 615)	(2 369)
Accord de Préparation à la Retraite	(1 782)	(3 017)
TFR italien	(596)	(660)
Prépension belge	(12)	(21)
Médailles du travail et gratifications	(1 523)	(473)
<b>TOTAL COUT DES ENGAGEMENTS SOCIAUX (HORS COUT FINANCIER)</b>	<b>(5 528)</b>	<b>(6 540)</b>

Les charges de personnel par destination ont évolué de la manière suivante :

Charges de personnel en résultat opérationnel par destination	2019	2018
Coûts de production industrielle	(41 596)	(46 127)
Coûts de préparation et distribution	(60 767)	(67 051)
Coûts de promotion	(70 923)	(74 650)
Coûts de recherche	(885)	(990)
Coûts des affaires réglementaires	(6 707)	(5 970)
Coûts des fonctions support	(35 471)	(38 716)
Autres produits et charges opérationnels	122	0
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL EN RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(216 227)</b>	<b>(233 504)</b>

Le montant supporté par BOIRON société mère au titre des régimes de retraite obligatoire et complémentaire s'est élevé à 17 131 K€ sur 2019, contre 17 095 K€ en 2018.

## NOTE 27 -COUTS DE RECHERCHE

Les coûts de recherche, correspondant aux frais de recherche pharmacologique, clinique et fondamentale (cf. note 2.4.2), s'élèvent à 3 133 K€ en 2019 contre 3 825 K€ en 2018 : ils comprennent essentiellement des honoraires pour 1 595 K€ en 2019 (contre 2 043 K€ en 2018) et des charges de personnel (cf. note 26).

## NOTE 28 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Autres produits et charges opérationnels	2019	2018
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs <sup>(1)</sup>	889	6 438
Crédit d'impôt compétitivité et emploi <sup>(2)</sup>	0	2 768
Autres crédits d'impôts (dont crédit d'impôt recherche) <sup>(3)</sup>	1 600	1 683
Impacts de la cession du fonds de commerce et des actifs immobilisés de UNDA en Belgique <sup>(4)</sup>	(5 875)	
Dépréciations des marques, brevets et actifs immobilisés ALKANTIS <sup>(5)</sup>	(2 069)	
Variations nettes des provisions <sup>(6)</sup>	(1 023)	(21)
Résultat sur instruments dérivés (relatif aux couvertures commerciales)	(6)	(152)
Résultat de change sur opérations commerciales	437	779
Débouclément du litige commercial en Belgique <sup>(7)</sup>	0	(171)
Autres	29	1 067
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS</b>	<b>(6 018)</b>	<b>12 391</b>
<i>dont autres produits opérationnels</i>	<i>3 005</i>	<i>12 865</i>
<i>dont autres charges opérationnelles</i>	<i>(9 023)</i>	<i>(474)</i>

<sup>(1)</sup> En 2019: principalement la plus-value sur la vente de l'ancien siège social de la filiale américaine (1 141 K€).  
En 2018 : plus-value sur la vente de l'établissement de Levallois-Perret pour 6 207 K€.

<sup>(2)</sup> En 2019, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a été supprimé et est compensé par une diminution des charges sociales sur l'ensemble des activités opérationnelles. L'impact sur le résultat opérationnel est non significatif (cf. note 2.6).

<sup>(3)</sup> Cf. note 2.6.

<sup>(4)</sup> - 5 875 K€ d'impact lié à la cession du fonds de commerce et des actifs immobilisés de UNDA en Belgique (cf. note 1) :  
- 890 K€ de moins-value sur la cession du terrain et des constructions intervenue en décembre 2019,  
- 2 000 K€ de compensation financière versée en 2020 au repreneur pour la reprise du risque d'entreprise et du passif social, minorée du prix de vente des autres immobilisations corporelles et stocks de 800 K€,  
- 2 541 K€ de dépréciations nettes de pertes sur autres immobilisations et stocks avant leur transmission au 1<sup>er</sup> janvier 2020,  
- 1 366 K€ de provision pour réorganisation relative d'une part aux deux salariés qui ne seront pas repris par l'acquéreur et d'autre part aux honoraires de promotion fournis à titre gracieux au repreneur pour les trois prochaines années (cf. note 20),  
+ 122 K€ de reprise des engagements sociaux non transférés au repreneur.

<sup>(5)</sup> Les actifs (marques, brevets et matériels), acquis en 2017 auprès de la société ALKANTIS, ont été dépréciés à hauteur de 2 069 K€ (cf notes 8 et 12).

<sup>(6)</sup> Dont - 898 K€ liés à la constitution d'une provision pour réorganisation en 2021 des activités en Belgique (cf. note 20).

<sup>(7)</sup> En 2018, l'impact du débouclément du litige commercial en Belgique est de - 171 K€ : - 1 766 K€ d'indemnité de rupture et + 1 596 K€ de reprise de dépréciation des créances clients.

## NOTE 29 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Autres produits et charges financières	2019	2018
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>495</b>	<b>493</b>
dont rendement financier net estimé des placements externalisés des engagements sociaux <sup>(1)</sup>	492	492
<b>TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(3 398)</b>	<b>(2 907)</b>
dont coût financier des engagements sociaux <sup>(1)</sup>	(2 277)	(2 291)
dont résultat de change sur comptes bancaires et financiers	(45)	(44)
dont résultat sur instruments dérivés (relatif aux couvertures financières)	(856)	(157)
dont dépréciation sur titres immobilisés	(65)	(73)
dont frais bancaires sur opérations financières	(101)	(328)

<sup>(1)</sup> Cf. note 19.

## NOTE 30 - IMPÔTS SUR LES RESULTATS

### 30.1 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

Impôts sur les résultats	2019	2018
Impôts exigibles	(22 322)	(48 668)
Impôts différés	(1 479)	2 129
<b>TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>(23 801)</b>	<b>(46 539)</b>
<b>Taux effectif</b>	<b>37,0%</b>	<b>44,8%</b>

La différence entre la charge d'impôt comptabilisée et l'impôt qui serait constaté au taux nominal de BOIRON société mère, s'analyse comme suit pour les années 2018 et 2019 :

Impôts sur les résultats	2019	%	2018	%
Impôt théorique	(22 168)	34,4	(35 805)	34,4
Effet des taux d'imposition des filiales	(904)	1,4	(204)	0,2
Effet des différents taux d'imposition en France <sup>(1)</sup>	1 610	(2,5)	(1 165)	1,1
Différences permanentes	(1 267)	2,0	(438)	0,4
Non constatation d'impôt sur pertes ou bénéfices fiscaux	(2 592)	4,0	(954)	0,9
Provision pour contrôle fiscal <sup>(2)</sup>	1 416	(2,2)	(8 961)	8,6
Crédits d'impôt, régularisation d'impôts différés et autres	104	(0,2)	988	(1,0)
<b>TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>(23 801)</b>	<b>37,0</b>	<b>(46 539)</b>	<b>44,8</b>

<sup>(1)</sup> Un produit d'impôt différé de 1 393 K€ a été comptabilisé en résultat net au 31 décembre 2019 au titre de l'anticipation de la baisse du taux d'impôt en France (baisse progressive jusqu'en 2022 pour atteindre 25,83 %, contre 34,43 % actuellement).

En 2018, une charge complémentaire de 1 257 K€ avait été comptabilisée à ce titre.

<sup>(2)</sup> Une reprise de 1 188 K€ a été constatée au titre de la provision liée au contrôle fiscal dont BOIRON société mère fait l'objet (cf. note 20).

L'impôt théorique du groupe (34,4 %) est calculé sur la base du taux applicable en France en 2019.

### 30.2 - ANALYSE DES IMPOTS DIFFERES AU BILAN

La position des impôts différés au bilan a évolué comme suit :

Impôts différés	31/12/2018	Impact en résultat net	Impact en autres éléments du résultat global		Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 01/01/2019	31/12/2019
			Ecarts actuariels sur engagements sociaux	Ecarts de conversion et autres mouvements		
Impôts différés sur provisions réglementées	(12 344)	118		2		(12 224)
Impôts différés sur crédits bails et contrats de location IFRS 16		1		4	131	136
Impôts différés sur reports déficitaires	1 407	500		(2)		1 905
Impôts différés sur engagements sociaux	27 003	1 654	245			28 902
Impôts différés liés à la fiscalité locale	6 797	(2 128)		103		4 772
Impôts différés sur autres éléments	10 935	(1 624)		179		9 490
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES NETS <sup>(1)</sup></b>	<b>33 798</b>	<b>(1 479)</b>	<b>245</b>	<b>286</b>	<b>131</b>	<b>32 981</b>
<b>dont impôt différé actif net</b>	<b>34 324</b>	<b>(1 978)</b>	<b>245</b>	<b>288</b>	<b>131</b>	<b>33 010</b>
<b>dont impôt différé passif net</b>	<b>(526)</b>	<b>499</b>		<b>(2)</b>		<b>(29)</b>

<sup>(1)</sup> L'anticipation des baisses des taux d'impôt en France a amené à comptabiliser :

- une produit de 1 393 K€ en résultat net (cf. note 30.1) ;
- un produit de 867 K€ en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein d'une même société, les impôts étant prélevés par la même administration fiscale.

Au 31 décembre 2019, le montant des impôts différés non constatés sur déficits reportables, par application des principes définis en note 2.6, s'élève à 7 602 K€, contre 5 315 K€ au 31 décembre 2018. Ils concernent principalement UNDA, le Brésil, la Pologne, la Suisse et l'Inde.

## NOTE 31 -RESULTAT PAR ACTION (HORS ACTIONS AUTO-DETENUES)

Résultat par action	2019	2018
Résultat net (en K€)	40 630	57 459
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	17 512 257	17 789 791
<b>RESULTAT PAR ACTION (en €)</b>	<b>2,32</b>	<b>3,23</b>

La méthode de détermination du nombre moyen d'actions est décrite en note 2.11.4.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat moyen par action est égal au résultat moyen dilué par action.

## NOTE 32 -TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette du groupe atteint 207 957 K€ à fin 2019 contre 216 830 K€ à fin 2018.

La réconciliation entre la trésorerie du bilan consolidé et la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie est la suivante :

Réconciliation de la trésorerie entre états financiers consolidés			2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Bilan consolidé	Note 15	208 444	217 248
Trésorerie passive (incluse dans les emprunts et dettes financières courants)	Bilan consolidé	Note 17	487	418
<b>Trésorerie nette</b>	<b>Tableau de flux de trésorerie consolidés</b>		<b>207 957</b>	<b>216 830</b>

La trésorerie nette du groupe atteint 207 957 K€ à fin 2019 contre 216 830 K€ à fin 2018.

La variation de trésorerie (intégrant l'incidence des variations de cours des monnaies étrangères) s'élève à - 8 873 K€ en 2019, contre - 48 110 K€ en 2018. En 2018, elle était impactée par des rachats d'actions auto-détenues.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 50 859 K€ en 2019 contre 84 250 K€ en 2018, en diminution de 33 391 K€. Cette évolution s'explique notamment par :

- la baisse de la capacité d'autofinancement (28 788 K€) à rapprocher de la baisse du résultat opérationnel hors éléments sans impact sur la trésorerie (notamment provisions et dépréciations d'actifs en Belgique et en France). Elle représente 18,5 % du chiffre d'affaires contre 21,8 % en 2018,
- la diminution des impôts versés (10 123 K€) avec des acomptes versés inférieurs en 2019, atténués par l'effet de base du remboursement d'impôt de 4 182 K€ au titre de la taxe de 3 % sur les dividendes versés antérieurement,
- la baisse de la variation du besoin en fonds de roulement (14 726 K€). En 2019, la variation du besoin en fonds de roulement de - 23 493 K€ est liée principalement aux éléments suivants :
  - une hausse des stocks (849 K€) essentiellement en Russie sur les spécialités et en France sur les matières premières, atténuée par une hausse des dépréciations en Belgique et en France,
  - une baisse des créances clients (405 K€) sous l'effet de la baisse d'activité en France et en Roumanie, compensée par la hausse en Russie, en Italie et au Brésil,
  - une diminution des dettes fournisseurs (8 116 K€) principalement en France (notamment sur les dépenses de publicité),
  - une baisse des dettes sociales de 14 661 K€ en France, principalement sur les dettes d'intéressement et participation (en lien avec la baisse de rentabilité) et sur les charges sociales (conséquence de la suppression du CICE notamment).

Les flux de trésorerie liés aux investissements atteignent 33 563 K€ contre 39 407 K€ en 2018. La baisse de 5 844 K€ est essentiellement constatée sur les investissements du site de Messimy. Sur 2019, les flux portent principalement sur :

- les acquisitions d'immobilisations corporelles pour 26 538 K€ :
  - aménagements de la plateforme logistique du groupe aux Olmes,
  - sur le site de Messimy, poursuite des aménagements des nouveaux bâtiments et remplacement de matériels de production,
  - investissement de matériels de production sur le site de Montévrain,
  - travaux de réfection du bâtiment administratif et d'un nouvel établissement (regroupant plusieurs établissements et préparatoires) sur le site de Sainte-Foy-Lès-Lyon,
  - Poursuite des travaux et aménagement du nouveau siège social de la filiale américaine, dans lequel elle a emménagé en juin 2019.
- les cessions d'immobilisations corporelles pour 4 582 K€, avec la vente de l'ancien siège social aux Etats-Unis, des terrains et constructions en Belgique (UNDA) et de l'établissement de Madrid en Espagne.
- les investissements en immobilisations incorporelles pour 10 990 K€ : ils concernent les projets informatiques groupe (la mise en place du Cloud et des solutions WIFI, le déploiement et les évolutions des diverses infrastructures informatiques notamment sur les Olmes, le projet CRM pour les visiteurs médicaux et la poursuite de la mise en place de JDEdwards).

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement sont de 27 187 K€ contre 91 961 K€ en 2018. Ils intègrent principalement :

- le versement des dividendes pour 25 389 K€ (contre 28 304 K€ en 2018),
- la variation des dettes financières locatives et intérêts afférents pour 2 434 K€, résultants de l'application à partir de la norme IFRS 16 sur les contrats de location (le groupe ayant retenu la méthode de transition rétrospective simplifiée, l'année 2018 n'a pas été retraitée).

En 2018, 63 701 K€ d'actions avaient été rachetées en dehors du contrat de liquidité (en 2019, aucun achat d'actions n'est intervenu).

## **NOTE 33 -ENGAGEMENTS HORS-BILAN**

---

Le groupe BOIRON n'a pas d'engagement hors bilan lié aux acquisitions et cessions de filiales (engagements de rachat d'actions...).

Les engagements hors bilan liés aux acquisitions d'actifs isolés concernent l'acquisition des marques et brevets de la société ALKANTIS. Le prix de cette acquisition en 2017, financée sur fonds propres, était de 2 495 K€. Le contrat prévoit également le versement d'un complément de prix au profit du cédant :

- de 10 % du chiffre d'affaires net de remises excédant 10 millions d'euros réalisé en 2022 sur ce produit, versé en 2023, avec un plafond de complément de prix de 2 millions d'euros ;
- de 10 % du chiffre d'affaires net de remises excédant 20 millions d'euros réalisé en 2027 sur ce produit, versé en 2028 avec un plafond de complément de prix de 4 millions d'euros.

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de ce complément de prix car les conditions de comptabilisation ne sont pas remplies. Pour information, les actifs (marques, brevets et matériel de fabrication) ont été dépréciés en totalité en 2019 pour 2 069 K€ (cf. notes 7 et 8).

Les engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du groupe sont décrits ci-après :

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	31/12/2019	Échéances			31/12/2018
		A moins d'un an	De un an à cinq ans	A plus de cinq ans	
<b>Engagements reçus</b>	<b>452</b>	<b>449</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1 276</b>
Garanties immobilières	452	449	3	0	1 276
<b>Engagements donnés</b>	<b>8 342</b>	<b>3 145</b>	<b>4 300</b>	<b>897</b>	<b>18 367</b>
Cautions bancaires	647	572	0	75	0
Cautions fiscales et douanières	822			822	822
Contrats de location <sup>(1)</sup>	6 873	2 573	4 300		17 545

<sup>(1)</sup> En 2019, ce poste inclut les engagements liés aux contrats de location de véhicules, non retraités dans les comptes consolidés selon la norme IFRS 16, comme indiqué en note 2. Ce montant n'est pas actualisé.

La réconciliation entre d'une part les engagements liés aux engagements de loyers portant sur des contrats de location simple au 31 décembre 2018, actualisés au taux d'emprunt marginal au 1<sup>er</sup> janvier 2019, et d'autre part la dette financière locative IFRS 16, est présentée en note 2.

Au 31 décembre 2019, il n'existe aucune clause pouvant déboucher sur d'autres engagements à l'exception de ceux présentés en note 10.

## NOTE 34 -ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

### 34.1 - LITIGES AU CANADA

BOIRON Canada a fait l'objet de deux plaintes de consommateurs, le 16 mars 2012 en Ontario et le 13 avril 2012 au Québec, visant à l'ouverture d'actions de groupe (« class actions »).

Au Québec, la Cour Supérieure de Montréal a rejeté la demande par jugement en date du 19 janvier 2015. La Cour d'appel du Québec a infirmé ce jugement le 26 octobre 2016 et a autorisé l'ouverture de la procédure de « class action ». Notre filiale canadienne a interjeté un recours contre la décision de la Cour d'appel devant la Cour suprême du Canada.

La Cour suprême a rejeté ce recours en mai 2017. Cette procédure se poursuit au fond devant la Cour supérieure du Québec.

En Ontario, la procédure n'a pas évolué depuis le dépôt de plainte.

A ce stade, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer le risque afférent à ces affaires. Par conséquent, les principes définis en note 2.9.4 ne nous a pas conduits à constater de provision au 31 décembre 2019.

### 34.2 - LITIGE EN FRANCE

Un différend commercial nous oppose à la société, ainsi qu'à son dirigeant et ses deux actionnaires minoritaires, auprès de laquelle nous avons acquis les marques et brevets du dispositif médical relatif à une compresse stérile à effet refroidissant appelée « Alkantis Ice Stérile ».

L'application des principes définis en note 2.9.4 ne nous a pas conduits à constater de provision au 31 décembre 2019.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

### 34.1 - RECOURS AUPRES DU CONSEIL D'ETAT

Les laboratoires BOIRON et LEHNING ont saisi le Conseil d'Etat en vue d'obtenir l'annulation :

- du décret n° 2019-905 qui réduit à titre transitoire le taux de prise en charge par l'assurance maladie des spécialités et préparations homéopathiques de 30 à 15 %,
- du décret n° 2019-904 qui exclut les préparations homéopathiques de la prise en charge par l'assurance maladie, à compter d'une date fixée par arrêté et au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- de l'arrêté du 4 octobre 2019 portant radiation des médicaments homéopathiques de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, ainsi que des autres textes réglementaires pris en application de ces décrets.

Ces recours portent à la fois sur les irrégularités qui ont entaché la procédure d'évaluation de l'homéopathie par la commission de la transparence de la Haute Autorité de Santé, et sur le caractère mal-fondé de ces décrets.

Une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) a également été posée afin de remettre en cause les dispositions de la loi du 22 décembre 2018 qui ont délégué au pouvoir réglementaire le soin de fixer les conditions dans lesquelles les médicaments homéopathiques peuvent être admis ou exclus de la prise en charge par l'assurance maladie.

La procédure pourrait durer entre 12 et 18 mois.

## NOTE 35 -PARTIES LIEES

### 35.1 - ENTREPRISES LIEES

	SODEVA <sup>(1)</sup>		CDFH <sup>(2)</sup>		IFCH <sup>(2)</sup>		CEDH <sup>(2)</sup>	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Achats de biens							55	28
Ventes de biens								
Prestations de services données	8	8	271	277			221	228
Prestations de services reçues			20	25	5		2 597	2 414
Total créances			79	112			59	120
Total dettes			7	20			768	664

<sup>(1)</sup> Holding familiale BOIRON.

<sup>(2)</sup> Associations pour le développement de l'homéopathie.

### 35.2 - REMUNERATIONS DUES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations brutes dues des dirigeants et autres administrateurs non dirigeants sont les suivantes :

Rémunérations brutes dues	Dirigeants	Autres administrateurs non dirigeants
Rémunération fixe	846	111
Rémunération variable liée au contrat de travail <sup>(1)</sup>	461	13
Rémunération variable liée à la fonction de mandataire social <sup>(2)</sup>		
Autre rémunération		
Honoraires <sup>(3)</sup>		53
Rémunérations allouées aux membres du Conseil	26	217
Avantages en nature <sup>(4)</sup>	88	
<b>Total des revenus bruts dus 2019</b>	<b>1 421</b>	<b>394</b>
<b>Rappel du montant des revenus bruts dus 2018 <sup>(5)</sup></b>	<b>2 413</b>	<b>420</b>
Avantages postérieurs à l'emploi (Indemnité de Départ à la Retraite et Accord de Préparation à la Retraite)	789	125
Autres avantages à long terme (médaille du travail)	106	9

<sup>(1)</sup> La rémunération variable liée au contrat de travail se compose de la prime d'intéressement, de la participation légale, de la prime d'intéressement au résultat et de l'abondement au PEE et au PERCO.

<sup>(2)</sup> La rémunération variable liée à la fonction de mandataire social est constituée de la prime d'intéressement basée sur le résultat opérationnel du groupe des mandataires sociaux n'ayant pas de contrat de travail.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des honoraires et droits d'auteurs dus à Michèle Boiron à la clôture par l'ensemble des filiales du groupe.

<sup>(4)</sup> Il s'agit des avantages liés à la retraite, à la prévoyance, à l'assurance perte d'emploi des dirigeants (70 K€) et à la mise à disposition d'une voiture de fonction (18 K€).

<sup>(5)</sup> Les revenus bruts 2018 intégraient la rémunération de Christian Boiron.

## NOTE 36 -HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge en 2019 et 2018 sont les suivants :

Honoraires des commissaires aux comptes pris en charge <sup>(1) (2)</sup> (Montant HT en K€)	MAZARS		DELOITTE	
	2019	2018	2019	2018
Certification des comptes	122	122	118	118
Services autres que la certification des comptes requis par les textes légaux <sup>(3)</sup>	6	6	6	6
Services autres que la certification des comptes non requis par les textes légaux <sup>(3)</sup>		4		
<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>132</b>	<b>124</b>	<b>124</b>

<sup>(1)</sup> Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable et prises en charge au compte de résultat de ce dernier.

<sup>(2)</sup> Les honoraires ici présentés sont ceux fournis par les commissaires aux comptes de BOIRON société mère aux sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation. Ils n'incluent pas les honoraires facturés par leurs réseaux.

<sup>(3)</sup> Cette rubrique reprend les diligences et prestations rendues par le commissaire aux comptes.

Elles peuvent être requises par des dispositions légales ou fournies à la demande du groupe ou de ses filiales.

Les informations données dans ce tableau sont établies en conformité avec le règlement ANC n°2016-09.

## NOTE 37 -EVENEMENTS POST CLOTURE

### 37.1 - PROJET DE REORGANISATION EN FRANCE

Le 11 mars 2020, les Laboratoires Boiron, entreprise française leader mondial du médicament homéopathique, ont annoncé un projet majeur de réorganisation en France.

Depuis deux ans, les attaques virulentes, injustifiées et réitérées contre l'homéopathie en France, pèsent lourdement sur notre entreprise qui voit son activité et ses résultats économiques reculer fortement.

Alors que notre production est 100 % française et que nous y réalisons 56 % de notre chiffre d'affaires, la décision brutale du ministère des solidarités et de la santé de dérembourser les médicaments homéopathiques au 1<sup>er</sup> janvier 2021, constitue une véritable rupture qui conduit notre entreprise à annoncer le projet de réorganisation suivant :

- l'arrêt du site de production de Montrichard près de Tours,
- la fermeture de 12 établissements de préparation-distribution sur les 27 que nous avons en France : Avignon, Belfort, Brest, Grenoble, Limoges, Niort, Paris-Bois d'Arcy, Paris-Ivry, Pau, Rouen, Strasbourg et Toulon,
- le redimensionnement des équipes de production et de préparation-distribution sur les sites conservés,
- la réorganisation des équipes commerciales.

Ce plan entraînerait la suppression de 646 postes et la création de 134 postes.

Nous ferons tout pour limiter l'impact social de ce projet de réorganisation dans le respect de l'héritage social qui est le nôtre.

Cette organisation projetée devra permettre de préserver notre qualité de service aux professionnels de santé et aux patients.

Compte tenu de l'impossibilité, à la date de l'arrêté des comptes, de réaliser un chiffrage des impacts financiers de ce projet de réorganisation, les comptes au 31 décembre 2019 n'en intègrent aucun impact.

### **37.2 - IMPACT DU COVID-19**

Sur la base de la situation à ce jour, nous n'identifions pas, à la date d'arrêté des comptes, d'impact significatif du COVID-19 sur nos activités.

Il n'a pas été identifié d'autre évènement post-clôture pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers du groupe.